89-05510/

Report of the Minister of Education 1987-88

The Honourable Lincoln M. Alexander
P.C., K.St.J., Q.C., B.A., LL.D.
Lieutenant-Governor of Ontario

Sir:

It is my privilege to present, for the information of Your Honour and of the Legislative Assembly, the annual report of the Ministry of Education for the fiscal year beginning April 1, 1987, and ending March 31, 1988.

The goal of the Ministry of Education is to provide an equal opportunity for all the students in Ontario's elementary and secondary schools to have access to education that is stimulating, relevant, and of the highest quality.

To attain its goal of excellence in education, the ministry works in close co-operation with the publicly elected school boards of the province to ensure that a broad range of quality programs is provided by every school board.

Respectfully submitted,

Chris Ward

Chris Ward
Minister of Education

The Honourable Chris Ward
Minister of Education

Mr. Ward:

I am pleased to submit to you the annual report of the Ministry of Education for the 1987-88 fiscal year. The report contains detailed information about the many programs and activities undertaken by the ministry during the period.

Respectfully submitted,

Bernard J. Shapiro
Deputy Minister

Contents

Introduction 5

Centre for Early Childhood and Elementary Education 6
Education Programs 6
Acquired Immune Deficiency Syndrome Project 6
Curriculum Renewal in the Primary and Junior Divisions 6
Heritage Languages 6
Mathematics 7
Science in Primary and Junior Education 7
Support Services 7
Child Care in Elementary and Secondary Schools 7
Learning-Skills Project 7
Reduction of Class Size in Grades 1 and 2 8
Subsidies for Purchase of Learning Materials 8

Centre for Secondary and Adult Education 8
Acquired Immune Deficiency Syndrome Project 8
Continuing Education 8
Co-operative Education 9
Document Development 10
French As a Second Language 10
Guidance 11
The Linkage I Program 11
Native Education 11
Student Guidance Information Service 12
Student Retention and Transition Project 12
Visual Arts 12

Computers in Education Centre 13

Special Education and Provincial Schools 13
Special Education 13
Provincial Schools 14
Demonstration Schools 14
Training Schools 14
Schools for the Blind and the Deaf . . 15

Franco-Ontarian Education 16

Independent Learning Centre 16

Education Liaison and Exchange 17
Education Week 17
Educator Exchanges 17
Interchange on Canadian Studies 18
Liaison Services 18
Official-Language Monitor Program . . 18
Ontario French Assistants Program . . . 18
Ontario-Quebec Class-Twinning Program 18
The Ontario Secondary School Students' Association 18
Ontario Student Leadership Centre . . . 19
Ontario Young Travellers 19
Seminars for Educators From Western Europe 19
Seminars in Europe for Ontario Educators 19
Student Exchanges and Educational Trips 19
Summer Experience '87 20

Learning Materials 20
Circular 14 20
Learning Materials Development Plan . . 20

Program Implementation and Review 21

Grants 22

Legislation 23

Affirmative Action/Employment Equity 24

Regional Offices 25

Advisory Committees 25
Council for Franco-Ontarian Education 25
Ministry of Education Advisory Council on Special Education 26

Ministerial Agencies and Commissions 26
Commission for Planning and Implementing Change in Governance and Administration of Secondary Education in Ontario 26
The Languages of Instruction Commission of Ontario 26
The Provincial Schools Authority 27

Publications 27
Guidelines 27
Support Documents 28
Other 28

Introduction

In 1987-88, the Ontario Ministry of Education introduced significant refinements and improvements in existing educational policies and programs as well as a variety of exciting initiatives, all of which were designed to provide and promote education that is stimulating, relevant, and of the highest quality.

The changes introduced during the past fiscal year include the introduction of province-wide assessment of current programs through the Provincial Review program, the gradual reduction of class size in Grades 1 and 2 to a pupil-teacher ratio of twenty to one within three years, a dramatic increase in support for co-operative education, the renewal of science education in the Primary and Junior Divisions, the introduction of compulsory education about AIDS, the establishment of a partnership with the Ministry of Community and Social Services for the support of child care services, and the creation of Independent Learning Centre storefront services in London and Ottawa to provide better local access to ILC courses.

The 1987-88 fiscal year saw significant progress in the implementation of both Bill 30, which extends funding to the Roman Catholic secondary schools, and Bill 75, the province's minority-language legislation.

The challenge of ensuring the relevance of education was highlighted during the year by the release of the *Ontario Study of the Relevance of Education, and the Issue of Dropouts* by George Radwanski. The report inspired great debate and discussion on many fundamental issues in education, while highlighting the importance of some existing ministry programs such as the Student Retention and Transition Project.

The implementation of *Ontario Schools, Intermediate and Senior Divisions (Grades 7-12/OACs): Program and Diploma Requirements, 1984* (OSIS) and the release of new guidelines for the Intermediate and Senior Divisions continued during the year.

Throughout this year of tremendous activity and interest in education, the ministry continued to pursue the establishment of policy initiatives and to review its general and longer-term priorities. These initiatives and priorities, which are reflected in detail in the activities described in this report, include:

- Learning Skills in the Early Years
  To place a new emphasis on learning skills in elementary education.
- Preparation for Adulthood
  To help young people prepare for adulthood and employment through curriculum renewal at the general and basic levels, improved linkages between school and work, and new approaches to the dropout problem.
- An Extended Role for Schools in Support of Children, Their Families, and the Community
  To encourage school boards to participate, as partners, in initiatives to address family- and community-related activities, including child care and adult basic and continuing education.
- Improved Partnerships
  To broaden the range of partnerships within government, education, and Ontario society so as to increase sensitivity to diverse needs and the requirement to demonstrate the effectiveness of Ontario education.

- Funding of the School System
  To adopt a proactive approach to the operating and capital funding needs of school boards over the medium term.
- Integrated Management
  To improve the functioning on an integrated basis of the ministry's planning, policy development, and technology and human resource management processes.

The ministry looks forward to reviewing and improving on its activities in these and other areas of policy priority. The 1987-88 accomplishments have provided a solid foundation on which the ministry can continue to build in its determination to ensure that Ontario students have access to high-quality education that is responsive to current needs.

Centre for Early Childhood and Elementary Education

The Centre for Early Childhood and Elementary Education carried out the following projects during the 1987-88 fiscal year.

Education Programs

Acquired Immune Deficiency Syndrome Project

Effective September 1987, education about Acquired Immune Deficiency Syndrome (AIDS) became compulsory in Ontario health education programs.

The centre assisted in the development of a resource document, *Education About AIDS*, intended for use in the health education program in Grade 7 or 8 and in the compulsory credit course in physical and health education in secondary schools. The document was distributed to schools in October 1987.

Curriculum Renewal in the Primary and Junior Divisions

The Minister of Education has approved a proposal to renew curriculum policy that defines programs in publicly funded English- and French-language schools across the province. The renewal initiative will consist of reviewing and updating the existing curriculum requirements and adding new areas of study. It is expected that the changes to curriculum policy will be carried out in stages over a three-year period. The education community will be involved in the process.

Heritage Languages

In the document *Proposal for Action: Ontario's Heritage Languages Program*, which was released in June 1987, the Ministry of Education offered for discussion five initiatives for improving the Heritage Languages Program. The ministry proposed: to require school boards to provide a Heritage Languages Program where there is demand for one; to provide funds to encourage school

boards to sponsor in-service training for heritage language instructors; to produce a program resource guide; to develop learning materials for students in the program; and to provide support for the gathering and sharing of information on methods of teaching or scheduling that boards have found to be successful.

Members of the public were invited to submit their responses to these proposals by September 1987. A total of 1504 responses were received from individuals, ethno-cultural organizations, various community groups, school boards, education associations, and home and school groups. An analysis of the responses showed that respondents agreed on the need to improve access to heritage language programs and to provide learning materials and resources. Recommendations for further action are under consideration.

Mathematics

In May 1987, *Geometry, Junior Division* was released by the Ministry of Education. This publication was prepared to assist principals and teachers to implement the learning opportunities set out in *The Formative Years*, and provides learning experiences that allow children to be actively involved in the learning process. Workshops to acquaint school board personnel with *Geometry, Junior Division* were provided by the Ministry of Education regional offices.

Science in Primary and Junior Education

The ministry announced the renewal of science education in the Primary and Junior Divisions in October 1986 in *Science in Primary and Junior Education: A Statement of Direction*.

Of the twenty-four initiatives announced in the statement, the following have been implemented: the curriculum policy document *Science Is Happening Here/Les sciences, un jeu d'enfant* was published in 1988; subsidies have been allocated to boards for the purchase of curriculum documents developed by boards; four fellowships have been allocated for doctoral and postdoctoral study in elementary science education; Regulation 269 has been amended to provide for a three-session additional qualification course, Science in Primary and Junior Education; an inventory of resource people for professional-development activities has been developed; grants for in-service teacher education have been allocated to school boards; a network of Ontario teachers of elementary science is being developed and a newsletter for Ontario has been started; workshops for principals and superintendents are being organized; funding has been provided for the development of student learning materials; and videotapes have been produced to inform the public of the renewal process.

Support Services

Child Care in Elementary and Secondary Schools

A major priority for the Government of Ontario is the development of a comprehensive range of child care services. While the Ministry of Community and Social Services continues to provide overall leadership in the delivery of these services, the Ministry of Education has assumed an active supporting role.

The Ministry of Education has allocated $11.1 million in capital funds for the construction of child care facilities in elementary and secondary schools that will be built in 1988-89, and has established formal links with the Ministry of Community and Social Services to solve any problems concerning the provision of these facilities. In addition, the Ministry of Education has issued, with the Ministry of Community and Social Services, a joint ministers' statement to explain the current role of the Ministry of Education and of school boards in supporting the provision of child care services for school-age children, and has issued bulletins to school boards to answer questions they have raised.

Learning-Skills Project

This project, designed to help teachers improve children's basic learning skills, was launched in February 1988. It will focus on four areas: understanding how children learn; developing more effective teaching strategies; developing more effective techniques for assessing student achievement; and identifying better ways of reporting student achievement to parents. Six publicly funded school boards from across Ontario have been selected on a competitive basis to operate each of six learning-skills projects. Funds will be allocated to each project for three years at up to $250 000 per year. The projects will become an important source of information, ideas, and resource materials for Ontario teachers.

Reduction of Class Size in Grades 1 and 2

The government believes that the quality of education in the early years of schooling is enhanced in smaller classes because teachers have more opportunity to give individual attention to children. Therefore, the government has announced its commitment to reduce class size in Grades 1 and 2 to a pupil-teacher ratio of twenty to one by 1990. To implement this reduction, the government will provide approximately $330 million in funding over a three-year period. As the first instalment of this funding, $22.6 million will be distributed to school boards between September 1988 and December 1988.

Subsidies for Purchase of Learning Materials

Since children learn best when they can use a wide variety of learning materials, the government has allocated $37 million over a three-year period to assist school boards with the purchase of these materials. Six million dollars will be distributed to school boards in 1988 for the purchase of such print and non-print materials as maps, storybooks, posters, reference materials, puzzles, construction materials, videos, and measuring devices for children in the Primary and Junior Divisions. These materials do not include textbooks or computer software and hardware.

In addition, $13 million will be provided over a three-year period to assist boards with the implementation of the new science guideline for the Intermediate Division. Of this amount, $3 million will be distributed in 1988. School boards will use these funds to buy science teaching aids, laboratory equipment and supplies, and learning materials other than textbooks, and to provide professional development for science teachers.

Centre for Secondary and Adult Education

The activities in which the Centre for Secondary and Adult Education was involved during the past fiscal year are outlined below.

Acquired Immune Deficiency Syndrome Project

Education about Acquired Immune Deficiency Syndrome (AIDS) became compulsory in Ontario health education programs in September 1987.

The Centre for Secondary and Adult Education, in co-operation with the Centre for Early Childhood and Elementary Education, developed materials for two units of study on AIDS. The materials, entitled *Education About AIDS*, were distributed to schools in October 1987, for use in the health education program in Grade 7 or 8 and in the compulsory credit course in physical and health education in secondary schools.

The ministry contracted TVOntario to assist in the implementation of the education program on AIDS. Eight seconded teachers have been working with TVOntario during the 1987-88 school year to provide in-service and training sessions throughout the province for staff members of school boards and parents.

Continuing Education

During the past fiscal year, responses to the recommendations in *For Adults Only*, the report of the Continuing Education Review Project on the future policy, organization, and funding for continuing education programs supported by the Ontario Ministries of Education, Colleges and Universities, and Skills Development, were analysed by an interministerial committee composed of representatives from each of the three ministries.

Educating Adults, the report of the Ontario Association for Continuing Education (O.A.C.E.) and the Ontario Association of Education Administrative Officials (O.A.E.A.O.), was submitted to the Minister in November 1987. It contained recommendations concerning the costs of continuing education in Ontario.

The Centre for Secondary and Adult Education has initiated the development of a policy statement and a guideline for continuing education. These documents will take into account the recommendations presented by all the groups that submitted reports on continuing education. The policy statement and guideline are intended to provide a clear, coherent, and comprehensive policy for adult and continuing education programs offered through school boards in Ontario.

Continuing Education: A Resource Document, which deals with continuing education for adults, was released to school boards in August 1987. It contains sections on ways to meet the needs of adult learners, adult basic education, second-language programs (English or French), and general-interest programming.

The grant formula announced for 1987 has been extended for 1988, with the fixed dollar amount for grant eligible continuing education programs set at $1986 for each full-time equivalent pupil enrolled in the program. The formula was designed to cover fully the recognized costs incurred by school boards that provide continuing education programs and to enable adults to enrol in adult education programs free of charge.

The number of school boards that offer adult and continuing education programs has continued to increase, with eighty-seven boards offering programs in 1987. The number of adults participating in these programs has also been increasing as the number of available programs increases and the concept of adults returning to school becomes more widely accepted.

Co-operative Education

Co-operative education programs integrate classroom theory with on-the-job experience. Traditionally, the areas of co-operative education have been business education, community programs, and technological education. However, co-operative education programs in English, French, theatre arts, science, mathematics, and geography have been expanding rapidly in recent years.

Students at all academic levels benefit from co-operative education programs. As well as enabling them to acquire first-hand knowledge and experience, these programs provide students with opportunities to develop important life skills, such as those related to interpersonal relationships and self-discipline. These skills, along with an understanding of the world of work, greatly facilitate students' transition from school to the workplace.

One hundred and fourteen school boards have received financial assistance through the Co-operative Education and Transition-to-Employment Incentive Fund, which was established on April 1, 1986. Thirteen million dollars will be provided by the province on a shared-cost basis over the three-year span of the program, which will end on March 31, 1989. The purpose of this fund is to assist school boards to initiate or expand their co-operative education programs and their transition-to-employment programs for school-leavers.

In July 1987, the Ministry of Education announced the availability of a new set of initiatives entitled *Access to Employment: A Plan of Action for Co-operative Education in Ontario*. These initiatives, which will be funded by the Ministry of Education and will cost $4.5 million, will complement the programs created under the Co-operative Education and Transition-to-Employment Incentive Fund. They are designed to ensure that the learning experience at the worksite will be relevant to the student's program of study, promote the value of this form of learning to students, parents, and employers, and increase enrolment from special populations that are currently underrepresented in co-operative education courses, in particular Francophones, Native students, the trainable mentally retarded, and students who belong to visible minority groups.

Document Development

Several curriculum guidelines and support documents were released during the 1987-88 fiscal year, and others were in production. The new curriculum guidelines reflect the policy requirements set forth in *Ontario Schools, Intermediate and Senior Divisions (Grades 7-12/OACs): Program and Diploma Requirements, 1984* (OSIS). In all the new guidelines, courses intended for Grades 9 to 12 are designed at three levels of difficulty – basic, general, and advanced. OACs are at the advanced level only.

Business studies. This guideline consists of eleven sections outlining the policy and the courses that may form part of a business studies program. Business studies courses may be offered in Grades 9 to 12 and as OACs.

Ten of the eleven sections in English and five sections in French have been released.

Classical studies. Guidelines were released in both English and French for OACs in Latin, Greek, and classical civilization during the 1987-88 fiscal year. The revision of the guideline for courses leading up to the OACs as well as for general level courses is under way.

Dietary supervisors. The revision of the guideline for dietary supervisors, to be entitled "Food and Nutrition Sciences", continued.

English. A revised guideline for the Intermediate and Senior Divisions was released in September 1987.

English as a second language. A revised guideline for the Intermediate and Senior Divisions was in production, and publication by the fall of 1988 is anticipated.

Family studies. The revised guideline for the Intermediate and Senior Divisions and the OAC was released in September 1987.

Fashion arts. The draft of the fashion arts guideline for the Senior Division was distributed for validation.

Français. The guideline for *français* was released in August 1987.

Geography. Revised guidelines outlining the geography program for Grades 7 to 12 and the OACs have been completed and will be printed in 1988.

History and contemporary studies. Parts C and D of this guideline were released in English and French during the past fiscal year.

Modern languages. The development of a new guideline continued. It will include German, Italian, and Spanish, as well as other European, Eastern, and Oriental languages that until now have been offered only as experimental courses.

Music. The production of the music guideline for the Intermediate and Senior Divisions is expected to begin in the summer of 1988.

Physical and health education. The draft of the revised Intermediate and Senior Division curriculum guideline was distributed for validation.

Science. The revision of all the science courses continued during the past fiscal year, and seven parts of the new Intermediate and Senior Division guideline were released. In addition, an implementation package of audio-visual materials, which will be used in workshops designed to acquaint administrators and teachers with the philosophy of the new guideline, was developed in co-operation with the Science Teachers Association of Ontario and the Science Consultants and Co-ordinators Association.

The Centre for Secondary and Adult Education has been actively involved in the 1988 Provincial Reviews for chemistry and physics as well as the development of chemistry and physics assessment instruments in English and French for the Ontario Assessment Instrument Pool/*Banque d'instruments de mesure de l'Ontario* (OAIP/*BIMO*).

Technological studies. *Part B* of the technolcgical studies guideline, which contains the new subject guidelines for technological courses in Grades 7 to 12, is composed of ten separate sections corresponding to the ten subject groupings. Nine of the ten sections in English and eight sections in French have now been distributed to schools and boards. *Part C*, which outlines the OACs in technological studies, was released in May 1987.

French As a Second Language

Ontario elementary school French-as-a-second-language (FSL) programs have continued to increase in scope and variety. Since September 1987, all Ontario school boards must provide instruction in core French in Grades 4 to 8 and enable their English-speaking students to accumulate a minimum of 600 hours of French instruction by the end of Grade 8.

The decision to introduce core French programs before Grade 4 or to initiate extended or immersion French programs remains with the school boards.

Eighty school boards, or 52 per cent of all boards, offered extended or immersion French programs in 1987-88; this represents an increase of four boards since 1986.

Boards are encouraged to build secondary school programs on the foundation laid by elementary FSL programs. One credit in FSL is compulsory for the Ontario Secondary School Diploma, and start-up funds are available in the general legislative grants to encourage the continuance of immersion French and extended French programs at the secondary school level.

Guidance

The provision of learning opportunities and experiences that focus on the acquisition of skills and attitudes required for an effective transition from school to employment and/or to postsecondary education is an essential component of the school guidance program. The guidance curriculum guideline sets out the requirements of the program for Grades 7 to 12.

The Job Search Skills Program package, which consists of several modules, will be introduced to all schools with Grades 7 and 8 in 1989. The program will provide schools with access to computer and video resources aimed at helping Grade 7 and 8 students explore a variety of occupations and understand the relationship of secondary school courses to the development of future work and employability skills.

The modules designed for use by secondary school students will also be available by 1989. They will provide students with a variety of job search strategies and help them develop job application skills.

The Linkage I Program

The Linkage I program aligns the contents of ten secondary school subjects in technological studies with the in-school components of apprenticeship and modular-training programs. Graduates of the program who continue their training in these occupations receive recognition for the learning that they achieve while in secondary school. Approximately 6000 students were involved in the program during the 1987-88 school year.

Native Education

Part A of the curriculum guideline entitled *Native Languages, 1987* was released in June. This publication provides direction for the organization of courses of study for a Native language taught as a second language in the Primary, Junior, Intermediate, and Senior Divisions. In addition, preparation of a support document for the teaching of Native languages was begun during the 1987-88 fiscal year. This publication will outline general second-language teaching techniques as well as providing specific teaching strategies and resources for Native-language teachers.

Implementation of the Native-language-as-a-second-language (NSL) program began in September 1987. All courses in an NSL program must be developed from the new guideline *Native Languages, 1987, Part A*. Four Native-language consultants have been seconded to the Ministry of Education to help co-ordinate and implement the NSL program.

Start-up funds are available in the general legislative grants to encourage school boards to offer the NSL program. Information about the program is available to parents, educators, and the public in a booklet entitled *Ontario's NSL Program: Teaching and Learning a Native Language As a Second Language*.

Implementation of the People of Native Ancestry (PONA) series of curricular materials continued in 1987-88, and the development of a curriculum guideline for Native studies in the Intermediate Division was initiated. This new document will replace the existing PONA series resource guide for the Intermediate Division.

The Native Language Teachers' Certification Program continued. The three-session summer program is held in two locations – Lakehead University in Thunder Bay for Algonquian-language teachers (Cree, Delaware, Ojibwe) and The University of Western Ontario in London for Iroquoian-language teachers (Cayuga, Mohawk, Oneida).

The Native Counsellor's Training Program continued to provide Native counsellors with the essential skills, knowledge, and experience they require to counsel Native students in elementary and secondary schools. Fourteen graduates of the program were granted the Native Counsellor's Certificate by the Minister of Education in the summer of 1987. Since the three-summer program began, 142 graduates have received this certificate.

Student Guidance Information Service

The Student Guidance Information Service (SGIS) is a computer-based information retrieval system that provides career information. It is available to students in the Intermediate and Senior Divisions in both English and French.

SGIS has an extensive data base, which consists of descriptions of approximately 1000 occupations. It also includes information on educational requirements, postsecondary institutions, and other guidance-related matters. The SGIS data base is updated on an ongoing basis so that it provides current information in the area of career education.

As students have come to expect the immediate feedback of information made possible by classroom microcomputers, the batch-processing mode of delivering SGIS career information has become outdated. The SGIS career information will become available to schools on microcomputers beginning in late 1988. The SGIS microcomputer program will form one module of the Job Search Skills Program package. Full implementation of this program is expected by 1989.

Student Retention and Transition Project

The Student Retention and Transition Project was established in May 1987 to develop, administer, and co-ordinate provincial policies, programs, pilot projects, and incentive funds related to the drop-out problem. The purpose of the project is to help fulfil the government's commitment, contained in the Speech From the Throne of April 1987, to reduce the drop-out rate in Ontario schools by one-third within five years.

In the first year of its operation, emphasis was placed by the project members on creating an awareness and understanding of the drop-out problem. To this end, the project funded various research projects and twelve pilot projects, produced publications, organized conferences, and offered teacher in-service workshops.

Visual Arts

Workshops for teachers of the visual arts OAC were held in all parts of the province during the past fiscal year. The workshops, which are based on a handbook that had been prepared during the previous fiscal year, are designed to ensure consistency in evaluation of the OAC. Teachers have been asked to collect examples of student portfolios and examinations during the upcoming school year for use in the evaluation process.

Production of the support document entitled "Viewing Art for the Intermediate and Senior Divisions" was under way in 1987-88. Designed to enhance the history component of the visual arts guideline, this document will focus on Canadian artists, women as artists, and suggested teaching strategies.

Computers in Education Centre

The Computers in Education Centre provides support and leadership in the development and use of communication and information technologies in order to enhance teaching and learning in Ontario classrooms. During the 1987-88 fiscal year, the centre provided for the acquisition, licensing, and distribution of French- and English-language educational software for elementary and secondary schools through the Ontario Educational Software Service at TVOntario. ONTERIS, a unit within the centre, continued the development of online databases containing research and reports on education, curriculum documents, educational software, and other learning materials.

The Minister's Council on Educational Technology was established in September 1987 to provide advice to the Minister on all aspects of provincial policy in this area. The council is chaired by Dr. Wes Graham, Dean of Computing Studies at the University of Waterloo, and is composed of representatives from the software industry and the educational community. This year, the council studied the ministry's draft document "Functional Requirements for Microcomputers for Educational Use in Ontario Schools, Stage II". In December 1987, the council recommended to the Minister that a wider selection of hardware and software systems become eligible for subsidies under the ministry's Grant-Eligible Microcomputer Systems (G.E.M.S.) program.

Special Education and Provincial Schools

Special Education

The Education Act ensures that all pupils, regardless of exceptionality, have access to special education programs and services. School boards have the autonomy to develop educational programs and services to meet the needs of their exceptional pupils, provided that they do so within the framework of the Education Act, the regulations, and other ministry policy documents.

The Special Education and Provincial Schools Branch and ministry officials within the six regional offices provide leadership in the development of policies and procedures related to special education.

School boards continue to review and refine their special education plans. In May 1987, each school board submitted a report on its special education programs and services to the Minister of Education. The reports were reviewed by ministry officials, and each board was informed of the results of the review.

During the past year, the ministry began a review of Regulation 274, "Special Education Programs and Services", which requires all school boards to examine their special education programs regularly and submit reports to the ministry.

The three project committees established during the previous fiscal year continued to revise and extend three resource documents for special education: one for pupils with physical disabilities, one for pupils with moderate and severe intellectual disabilities, and one for pupils who are hearing impaired. Revised versions of the *Handbook for Teachers of Students With Learning Disabilities* and of *Vision* were distributed to the schools of the province. These publications deal with students from all four divisions of the school system and provide teachers with suggestions for the development and implementation of instructional programs. *Bridges to Employment for Students With Disabilities: A Resource Guide for School-to-Work Transition (SWT) Programs* has been developed jointly by the Ministry of Education and the Ministry of Labour. It will be available for distribution to school boards in the near future.

Special education teacher education continued to receive attention. The special education additional qualifications courses, designed to facilitate modifications in course format and to provide teachers with increased opportunities for specialized training, were implemented successfully in the summer of 1987. A revision of the resource document that had been developed to assist the staff of the faculties of education in designing these courses was begun.

The Ministry of Health, through its Home Care Program, co-operates with the Ministry of Education to provide access for students with special health support needs to educational programs in schools. While school boards provide services for the largest number of students with special health support needs, in the 1987-88 fiscal year, the Home Care Program provided specialized treatment services for approximately 8000 students.

Provincial Schools

The Provincial Schools provide education programs for students with physical and/or learning disabilities. These schools also offer teacher education programs and serve as resource centres for local school boards.

During the 1987-88 fiscal year, the education programs in four Training Schools and in one remaining Developmental Centre School were transferred to local school boards.

Demonstration Schools

The ministry provides the services of four Demonstration Schools for students with severe learning disabilities who require a residential school setting: the Trillium School in Milton, the Centre Jules-Léger in Ottawa, the Sagonaska School in Belleville, and the Robarts School in London. These Demonstration Schools provide special residential education programs for students between the ages of six and twenty-one. One of the basic objectives of these schools is to develop the abilities of the students to the point where they will be able to return to the local programs operated by school boards.

The Trillium, Sagonaska, and Robarts schools are operated directly by the Ministry of Education, with English as the language of instruction. The Trillium and Sagonaska schools each have an enrolment of thirty-two severely learning-disabled students; the Robarts program accommodates twenty-five students with severe learning disabilities.

The Centre Jules-Léger is funded by the Ministry of Education under a contractual agreement with the Faculty of Education of the University of Ottawa. The Faculty of Education is responsible for the delivery of the education program, at the centre, for Francophone students with severe learning disabilities and hearing impairments.

An in-service teacher education component is provided at all four Demonstration Schools. This service is designed so that methodologies and materials can be shared with locally operated programs across the province.

Training Schools

The Ministry of Education continued to operate the education programs in the Training Schools during the 1987-88 fiscal year, while negotiations were taking place to transfer responsibility for these programs to school boards. The residential component of these schools is operated either by the Ministry of Community and Social Services or the Ministry of Correctional Services under the Young Offenders Act or the Children's Mental Health Act. The Training Schools accommodate students of both sexes from twelve to seventeen years of age who have been charged and are awaiting trial, have been charged and sentenced, or have been admitted for specific treatment.

The Ministry of Community and Social Services operates one Training School for youths from twelve to fifteen years of age. The Ministry of Correctional Services operates three Training Schools for sixteen- and seventeen-year-old offenders.

Educational programs are operated on a co-operative basis with other facility-based programs. Regular, remedial, and special education programs are provided at both the elementary and secondary school levels. In addition to the core subjects, extensive vocational and life-skills courses are offered.

Schools for the Blind and the Deaf

The W. Ross Macdonald School in Brantford had an enrolment of 211 students during the 1987-88 school year. The school program, which provides education of a high standard tailored to the needs of visually impaired students, prepares these students to live independently in an environment that is not artificially sheltered. In order that students may continue to experience the benefits of a family setting, transportation home is provided weekly, if feasible. Students from northern Ontario have the opportunity to travel to their homes at least once a month for extended weekends.

The school's curriculum is based on the provincial curriculum guidelines used to develop programs for all students in the province. The school offers a full elementary and secondary program, from Grade 1 to Grade 12 (including Ontario Academic Courses).

The Faculty of Education of the University of Western Ontario, in association with the Ministry of Education, offers a training program at the school for teachers of both English- and French-speaking visually impaired students.

Through workshops, seminars, special courses, consultations, and the increased distribution of free large-print textbooks to schools, the W. Ross Macdonald School has expanded its role as a provincial centre for the visually impaired. It has also assumed a co-ordinating role in providing audio and braille materials to school-age and postsecondary students throughout the province. The school also offers professsional services and guidance in the field of education for the visually impaired to other provincial ministries of education.

The W. Ross Macdonald School provides one of the leading programs in North America for multihandicapped deaf-blind students. The program serves deaf-blind students from British Columbia, Alberta, Manitoba, and Saskatchewan as well as Ontario. In 1987-88, there were 40 students in the residential program. Extensive resource services were also provided by the school to maintain an additional 130 preschool and school-age deaf-blind children in their home communities throughout Ontario.

The ministry operates three schools for the hearing impaired: the Sir James Whitney School in Belleville, the Ernest C. Drury School in Milton, and the Robarts School in London. All three are regional resource centres for the hearing impaired and provide a broad range of services to families, school boards, and agencies. These services include audiological and psychological assessment, educational programming, consultation in support of local programs, preschool visits, family counselling, and the provision of information to the public.

The Robarts School, with an enrolment of 58 residential and 49 day students, and the Ernest C. Drury School, with an enrolment of 52 residential and 177 day students, offer five-day-a-week residential programs, with all residential students returning home each weekend. The Sir James Whitney School, which serves the distant northern areas of Ontario, has 124 residential and 72 day students and provides a seven-day-a-week residential program throughout the school year. It makes provision for weekly trips home for more than half of its resident students; on average, all students manage to return to their homes every third week.

In addition to the specialized training that they offer, the schools for the hearing impaired provide educational programming from Kindergarten to Grade 12, encompassing a comprehensive range of elementary, secondary, vocational, life-skills, and co-operative education course options.

In 1987, sixteen graduates from the Ontario schools for the deaf were accepted at Gallaudet College in Washington, D.C., the only recognized liberal arts college for the deaf in the world. Twenty-two graduates entered other postsecondary programs and job training programs, twenty entered regular employment, and two entered sheltered employment.

The ministry has recently established a planning and advisory committee for the Robarts School, which will provide advice and information on matters relating to the future organization, administration, and governance of the school. Recommendations from the committee will assist the ministry in forming plans for the future of all the Provincial Schools.

The Teacher Education Centre in Belleville provides a one-year post-graduate training program for certificated teachers and selected university graduates with hearing impairments. This program prepares trainees to work in schools and classes for the hearing impaired. In 1987-88, fifteen trainees were enrolled at the centre and received the Ontario Diploma in Deaf Education on completion of their studies.

Franco-Ontarian Education

During the 1987-88 fiscal year, great progress has been made in the area of governance of French-language education. Following the adoption in 1986 of Bill 75, under the title An Act to amend the Education Act and the Municipality of Metropolitan Toronto Act, which deals with the governance of French-language education, the Government of Ontario prepared draft legislation for the establishment of a French-language school board in Ottawa-Carleton. A consultation document containing the major policy directions that will be included in the new legislation was widely distributed. When the bill is enacted, this new board will operate all public and Roman Catholic French-language instructional units and programs in the Regional Municipality of Ottawa-Carleton. The board will consist of two sectors, one for public schools and the other for separate schools. Each sector will have exclusive jurisdiction in certain areas (i.e., the planning, establishing, and financing of schools) and will have common jurisdiction in other areas (i.e., establishing and maintaining the head office of the board).

A study was initiated by the ministry to examine the demographic trends of the French-speaking population of Ontario in order to forecast their impact on school enrolments. The report should be available in 1989.

With the recognition of the right of French-speaking Ontarians to manage French-language schools, it became necessary to identify French-speaking ratepayers so that they would be able to elect trustees in municipal elections. The Ministry of Education has worked jointly with the Ministries of Municipal Affairs and Revenue to prepare a new enumeration form, on which French-speaking electors will be able to identify themselves. Voters' lists in each municipality will be prepared using this information.

Independent Learning Centre

During the 1987-88 fiscal year, demand for the distance education services provided by the Independent Learning Centre (ILC) continued to increase. Overall enrolment increased by 7 per cent, and enrolment in French-language courses increased by 20 per cent. Sales of learning materials to school boards and other organizations grew by 46 per cent, resulting in an increase in the number of independent study options available at the local level, in both continuing education and day-school programs.

To meet the need for greater local access to ILC services, storefront facilities were established in Ottawa and London, in co-operation with local school boards, and at many sites in northern Ontario. These facilities permit local residents to enrol in and receive ILC courses in person.

Through the ILC Day-School Program, more full-time secondary school students were given the opportunity to enrol in courses that were not available in their schools. New approaches to the integration of ILC courses into regular programming at secondary schools have improved the success rate of the program. Several schools now include ILC courses on the regular day-school timetable, have their teachers assist in tutoring and monitoring the courses, and require students to complete the courses during the school year.

A significant research activity undertaken by ILC during the past fiscal year was a follow-up survey of students who had completed Grade 13 by correspondence between 1979 and 1985. The results indicate that

ILC's graduates become successful university students. For example, of 43 per cent of ILC's graduates who had enrolled in university, only 3 per cent had dropped out.

The year ended with the annual series of receptions to honour the students who had achieved excellence in their ILC studies. Seventy-one students received merit awards in ceremonies held across the province in London, Kitchener, Toronto, Hamilton, Peterborough, Kingston, Ottawa, and Thunder Bay. The youngest ILC award-winning graduate was 19; the oldest, 83. Despite the difference in their ages, both of these students graduated from Grade 13 with high marks and both have enrolled in university.

The *Independent Learning Centre Student Guide*, a bilingual publication, contains course descriptions as well as information on eligibility, application procedures, and other related items.

Education Liaison and Exchange

The activities in which the Education Liaison and Exchange Branch was involved during the 1987-88 fiscal year are outlined below.

Education Week

Each year the Education Liaison and Exchange Branch works with school boards to prepare for the annual Education Week celebration. In 1987, the official opening ceremonies for Education Week were hosted by the Kenora Board of Education, the Kenora District Roman Catholic Separate School Board, and Confederation College of Applied Arts and Technology.

The students and teachers in the Kenora region worked together to present a delightful opening ceremony on April 26. The lively songs, skits, and speeches presented by the students highlighted the community's commitment to the Education Week theme, "Come Learn With Me – Apprenons ensemble".

Educator Exchanges

The educator exchange program continued to thrive in 1987-88. At the international level, twenty-five exchanges were made with the United Kingdom, one with the United States, forty-four with Australia, and seven with New Zealand.

At the interprovincial level, six exchanges were completed – four with British Columbia, one with Alberta, and one with Nova Scotia.

Two other exchange programs continued to be successful. Four Ontario superintendents exchanged with their counterparts in the United Kingdom for one-month to six-week periods, and two Ontario principals exchanged with principals from Quebec for one-week periods.

Interchange on Canadian Studies

The Interchange on Canadian Studies is a week-long forum on national issues for students from across Canada. It is held in a different province or territory each year in late April or early May. Its purpose is to provide students with an opportunity to examine issues relevant to Canadian concerns and to increase their understanding of Canada's cultural diversity and its identity as a nation. The program receives funding assistance from the federal Department of the Secretary of State.

In 1987, fifteen Ontario students were given a two-day orientation in Toronto; they then travelled to Brandon, Manitoba, for the conference, where they stayed with local students. During the summer, the Ontario students reciprocated by hosting their Brandon partners during an exchange visit.

Liaison Services

The Liaison Services Section was formed in 1987 for the purpose of maintaining liaison with groups that have a major interest in education – parents, teachers, trustees, and supervisory officers. During the 1987-88 fiscal year, more than twenty meetings were held between the Minister or the Deputy Minister and representatives of these groups, to provide them with information on new legislation, policy development, and significant research related to education.

This new section will also explore the possibility of forming partnerships and maintaining liaison with other groups and organizations in the private and public sectors, such as the business community and organized labour.

Official-Language Monitor Program

The Official-Language Monitor Program, which consists of both a part-time and a full-time program, is co-ordinated by the Council of Ministers of Education, Canada, and administered in each province by its ministry of education.

The Part-Time Monitor Program is designed to encourage bilingual post-secondary students, who are attending a university or college in a province or area where their mother tongue is the second language, to act as part-time teaching monitors of French or English as a second language for eight hours per week.

The Full-Time Monitor Program encourages Francophones who have completed at least one year of university to work as full-time monitors for twenty-five hours per week in centres that are distant from a university.

Salary allowances paid to the monitors are provided by the federal Department of the Secretary of State.

In 1987-88, a total of 512 students from Ontario and other provinces worked as monitors in schools, colleges, and universities in Ontario, and 285 Ontario students were placed as monitors throughout Canada.

Ontario French Assistants Program

This exchange program is administered co-operatively by the French consulate and the Ministry of Education. By providing opportunities for graduate students from France and Ontario to work as full-time second-language assistants, the program encourages an exchange of culture and language. Students are also able to take one university course during the exchange.

Three university students from France worked as French-as-a-second-language assistants in the elementary and secondary schools of two school boards. In exchange, three students from Ontario worked as English-as-a-second-language assistants in schools in France.

Ontario-Quebec Class-Twinning Program

The Ontario-Quebec Class-Twinning Program provides opportunities for students to exchange ideas and information through correspondence with their peers in the other province. This exchange increases students' understanding of one another and fosters friendships. Thirty-seven Ontario classes were twinned with classes in Quebec in 1987-88.

The Ontario Secondary School Students' Association

The Ontario Secondary School Students' Association (OSSSA) is a provincial organization run by and for students involved in student council activities, with the objectives of promoting communication and co-operation among student councils in Ontario, providing leadership training, and representing the interests of student councils in dealing with the Ministry of Education and other organizations. The ministry provides the association with an adviser and financial assistance for its cabinet meetings.

The OSSSA cabinet is composed of twelve elected members, each from a different region of Ontario. Each cabinet member is responsible for forming

a regional council and for planning and holding a regional leadership conference for secondary school students in his or her region. In 1987-88, almost 1000 students from 200 secondary schools attended the conferences.

Ontario Student Leadership Centre

The Ontario Student Leadership Centre on Lake Couchiching, near Longford Mills, held eleven student leadership courses in seven different subject areas from the end of May until the end of September. The total number of students who took part in the courses was 1405 and included seven hearing impaired students from ministry-operated provincial schools and their interpreters.

Programs were staffed by qualified teachers from school boards, universities, the Ministry of Education, and professional organizations. In addition to participants in the ministry programs, youth and adult groups used the centre during May, September, and October.

Ontario Young Travellers

The Ontario Young Travellers program provides financial assistance to help defray transportation and accommodation costs for students from Northern Ontario whose education might be enhanced by a visit to the provincial capital and who might benefit from the cultural and educational resources available there. In 1987-88, a total of 6600 students from 171 schools in Northern Ontario visited Toronto.

The program is available to Grade 8, senior elementary, special education, and mixed Grade 7 and 8 classes, as well as Grade 7 classes (if Grade 7 is the last grade in an elementary school).

Seminars for Educators From Western Europe

Each summer, the ministry organizes two two-week seminars in Canadian studies for eighty educators from Western Europe. These programs parallel seminars open to Ontario educators in European countries.

Candidates pay a nominal course fee. The Ministry of Education provides the staff and organizes the program, and the federal Department of External Affairs provides a living-allowance subsidy. The academic and cultural program includes lectures designed to give visiting educators an overview of Canada and the Canadian education system, cultural excursions, and contact with Ontario educators.

A similar program with a focus on Canadian literature is organized in co-operation with the University of Toronto's Faculty of Education. In 1987-88, twenty-five English-as-a-second-language teachers from France took part in a four-week program.

Seminars in Europe for Ontario Educators

Eighteen seminars in nine Western European countries were open to Ontario educators during the March and summer vacation periods. Over 440 educators took part in these two- to four-week programs. Seminars included both academic and cultural activities designed to broaden participants' knowledge of the host country and its education system, politics, economics, history, culture, and arts, and, in some cases, to increase their language fluency. Some seminars were partially subsidized by the host country; others were fully subsidized and were offered to Ontario teachers free of charge.

Student Exchanges and Educational Trips

A record number of Ontario secondary school students participated in international exchanges. Five hundred and twenty Ontario students exchanged with students from France, Switzerland, Germany, Italy, Spain, and the French community of Belgium. All were three-month exchanges except for the Belgium program, which was for two months. Each student lived with the exchange partner's family and attended a local school.

A four-week German-language enrichment program involving twenty-five Ontario secondary school students took place during the summer of 1987. The students spent the first three weeks of the course in Kulmbach, Bavaria, and the last five days in Berlin. A three-week French-language enrichment program near Montreux, Switzerland, was attended by forty Ontario students.

During the 1987-88 school year, 214 Ontario students were involved in a three-month student exchange with Quebec. Arrangements for this program are similar to those for the international exchanges.

Students from more than fifty-two French-language schools and French immersion classes in Ontario travelled to French-speaking centres in Quebec for short educational visits in 1987-88. In addition, funding assistance was provided so that students from more than thirty-nine French-language Ontario schools could participate in short-term visits or exchanges with students from other Ontario schools. Financial assistance was also given to school boards to help them organize French cultural activities for students from French-language schools and French immersion classes.

Summer Experience '87

The Summer Experience program, administered by the Ministry of Education and funded by the Ministry of Skills Development, provides summer employment for students.

The Educational Projects portion of the program is run in co-operation with school boards. The boards are invited to submit applications to the ministry for projects of an educational nature, such as tutoring or the preparation of educational kits. These projects are considered on the basis of merit and geographical distribution. Two hundred projects were approved by the ministry for the summer of 1987, and, through grants from the ministry, 652 students were hired by school boards to work on the projects. An additional six students were employed directly by the ministry.

Learning Materials

Circular 14

The 1988 edition of *Circular 14*, the annual publication listing all textual materials that have been reviewed and approved for use in Ontario schools, contained seventy-two new English-language and sixteen new French-language titles. In selecting textual materials for use in a subject area, a school must choose from those listed in *Circular 14*, unless permission to use unlisted materials has been granted by the Minister of Education. Approximately 95 per cent of the materials currently listed in *Circular 14* are of Canadian authorship and manufacture.

Learning Materials Development Plan

The purpose of the Learning Materials Development Plan is to encourage the development and production of Canadian learning materials. It is designed primarily to meet needs for learning materials that might not otherwise be met because of prevailing market conditions.

This plan provides assistance for the development of learning materials for English-speaking students – that is, English-language materials and those for learning French as a second language.

In 1987-88, twenty-three English-language projects and seven French-as-a-second-language projects were funded through this plan. The projects included elementary and secondary science textbooks, non-print materials for Native-as-a-second-language programs, materials related to the computer applications portion of business studies courses, materials related to multicultural studies, and print and non-print materials for learning French as a second language in core and immersion programs at both the elementary and secondary levels.

Program Implementation and Review

The Ministry of Education is committed to monitoring current programs in Ontario schools and keeping the public informed about the effectiveness of the educational system. This is done primarily through the Provincial Review program of the Program Implementation and Review Branch.

During the spring of 1987, a new form of Provincial Review was piloted in Canadian Studies Geography. Information on program planning, instructional methods, and student achievement was collected from 16 000 Grade 9 and 10 students in 140 secondary schools. The information was analysed and the results sent to each of the twenty-six participating school boards.

Provincial Reviews for Senior Division chemistry and physics were conducted during the 1987-88 school year.

The assessment initiative entitled Ontario Academic Course Teacher In-Service Program, which is designed to ensure greater consistency in the evaluation of student achievement in OACs at the classroom level, continued in 1987-88. Studies of current methods of evaluation in two business studies OACs, accounting and economics, were under way in English- and French-language schools, and handbooks for teachers are planned. Workshops for teachers of these two OACs are scheduled for the fall of 1988.

In English, all secondary schools in the province have been asked to submit one English OAC I: Language and Literature examination as well as three students' papers that represent a school's consensus on superior, average, and low achievement. The results of this Examination Review will be made available in a provincial report and will indicate the degree to which secondary schools in Ontario are complying with the ministry's expectations regarding English OAC I examinations.

A resource guide entitled *Curriculum Management* was in production during the past fiscal year. This document is designed to assist supervisory officers in local jurisdictions to deal effectively with the curriculum review, development, and implementation (CRDI) process as they develop and refine local curriculum management procedures.

In 1987-88, forty English- and French-language schools from across the province participated in the School Improvement Program, a three-year program begun in 1986-87. The purpose of the program is to develop an inventory of models, strategies, and practices that will enhance the ability of individual schools to develop, implement, and review curriculum.

A position paper on compulsory attendance was developed and circulated for response in 1987-88. New legislation in this area is being prepared. In the area of school safety and health, some of the new curriculum guidelines (for example, the science and the family studies guidelines) outline principles of safety in the classroom. Other safety and health concerns are being dealt with through legislation and regulations.

Grants

Details of the 1988 General Legislative Grants, which are allocated for the calendar year, were released in March. Provincial grants to school boards for 1988 will total $3891.7 million. This is an increase of 7.2 per cent over the 1987 adjusted allocation of $3630.9 million, and includes an amount of $193.6 million for the completion of the separate school funding extension and an enrichment of $61.8 million for the funding of initiatives announced in the Speech from the Throne in November 1987. These initiatives will be implemented during a three-year period. The amount of $61.8 million represents the first instalment of the total funding commitment. The funds will be used to reduce class size in Grades 1 and 2 ($22.6 million); to increase purchases of computer hardware and software ($13.4 million); to purchase textbooks ($16.8 million) and learning materials ($6 million); and to support science programs in the Intermediate Division ($3 million).

The grants for special education have been increased in 1988 to $215 per pupil at the elementary level (from $206 in 1987) and $154 at the secondary level (from $147 in 1987). The per-pupil amount for trainable-retarded pupils has been increased to $4765 in 1988, from $4560 in 1987.

The ministry recognizes that boards experiencing declining enrolments are unable to reduce their fixed costs immediately. Thus, the declines in enrolment experienced by a board between 1986 and 1987 and between 1987 and 1988 have been recognized for grant assistance in 1988. However, it should be noted that total provincial elementary and secondary enrolment increased by 1.5 per cent in 1988.

Funding for Heritage Languages programs has been increased to $36.00 per classroom hour, from $34.50 in 1987.

The new funding method that was introduced in 1987 for approved continuing education programs, for the in-class portion of driver education courses, and for summer school programs for secondary school pupils will also be used in 1988. The grant of $1986 per full-time equivalent pupil enrolled in one of these programs will be paid in full by the province and increased by the board's grant weighting factor.

The additional allowances to help boards replace technical and vocational equipment have been continued.

Grants for the teaching of French both as a first and as a second language have been increased by approximately 4.5 per cent over the 1987 levels.

The grant for Native-language-as-a-second-language programs that came into effect in September 1987 has been continued in 1988. The grant is similar to that provided for French-as-a-second-language programs. In addition, a start-up grant of $200 per pupil enrolled in a Native-language-as-a-second-language program will be provided during the first five years of the program.

The maximum ordinary expenditures per pupil recognized by the ministry for grant purposes have also been increased. The ceiling for elementary school pupils has been raised to $2856 from $2710 in 1987. The ceiling for secondary school pupils has been raised to $3791 from $3621 in 1987. The basic grant-ceiling figures are adjusted upwards by weighting factors to give boards extra grants to compensate for unusually high costs related to the provision of certain programs and to local factors such as sparse population and geographical location.

The amounts paid to school boards out of the Ministry of Education's general legislative grants vary from board to board, depending on the individual board's ability to raise revenues from local assessment. The Ministry of Education has introduced a new assessment equalization formula for calculating provincial grants to school boards and determining a municipality's share of the school board's requisition. The new approach, which became effective in 1988, uses updated assessment equalization factors. The changes that result from this new formula will be phased-in over a number of years.

The capital funding both of projects that provide school accommodations in new housing developments and of building improvement projects related to student health, fire safety, roofing repairs, and heating-equipment replacements continue to be a priority. An amount of $226.4 million in capital funds for construction and renovations will be made available in the 1988-89 fiscal year. This amount will include $20 million for projects specifically related to Roman Catholic separate school extension – additions, alterations, and renovations to existing facilities and construction of new schools.

An additional $11.1 million will be made available in 1988-89 for the construction of child care centres in all new schools.

Legislation

During the past fiscal year, the following new pieces of legislation were developed by the Legislation Branch and presented before the Legislative Assembly by the Minister:

- Bill 125 (formerly Bill 76), which changes the basis for trustee apportionment from property assessment to total population of resident supporters and electors of a school board;
- Bill 109, which provides for the establishment of a French-language school board in the Ottawa-Carleton region;
- Bill 69 (an Omnibus Bill), which proposes amendments to the Education Act in various areas, including finance, French-language governance, and the powers of school boards;
- Bill 70, which provides for a third form of contract – a new form of contract for continuing education teachers only;
- Bill 100, which deals with the right of municipalities to appeal to the Ontario Municipal Board with respect to divisional board apportionments.

Affirmative Action/ Employment Equity

The Ministry of Education and Ontario's school boards are committed to the principle of employment equity. Their goal is to increase the number of women employees and diversify their occupational distribution to a minimum of 30 per cent in all occupational categories by the year 2000.

The school boards have already made significant progress in this area, as can be seen by their extensive involvement in the Affirmative Action/Employment Equity Incentive Fund.

The incentive fund, which was launched late in 1984 and extended for three years in December 1986, is co-sponsored by the Ontario Women's Directorate and the Ministry of Education. The fund provides grants for school boards to assist them in developing and implementing affirmative action/employment equity programs for their women employees. Each participating school board may receive funding of up to $51 000 for a maximum period of three years during the five-year term of the incentive fund, from 1985 to 1989.

By the end of March 1988, about $788 000 had been sent to fifty-one school boards for affirmative action/employment equity projects that were to operate between January 1 and December 31, 1988. Overall, 102 school boards have received a total of just over $4 million since 1985.

Some school boards also received one-time special grants of up to $3000 to cover the costs of consulting fees paid for a project that will serve as the basis for developing a comprehensive employment equity plan.

Forty-one school boards had received the maximum grant available by the end of 1987. It is anticipated that these school boards will continue to implement special measures for women employees as part of their overall human resources management plans.

Many school boards are participating in the Affirmative Action/Employment Equity Network for School Boards, which provides an opportunity for those involved in affirmative action/employment equity programs to identify significant issues to be addressed and to exchange program information, resources, new methods for meeting objectives, and success stories. The Ministry of Education and the Ontario Women's Directorate made plans during 1987-88 to host the spring meeting of the network in April 1988.

With assistance from the regional offices of the ministry, school boards have also formed regional networks to allow affirmative action co-ordinators to meet to discuss significant issues pertaining to their particular region.

Network Newsline, a newsletter of the Equal Opportunity/Affirmative Action Unit, was launched in the fall of 1987 to provide information about school board affirmative action/employment equity programs.

Policy/Program Memorandum No. 102, issued in January 1988, asks chief executive officers of school boards to include a section in their annual reports that provides information on the board's initiatives concerning affirmative action/employment equity for their women employees.

Three school boards have been recognized by the Ontario Women's Directorate for outstanding achievements in implementation of employment equity for women employees and have received awards for their programs.

In the summer of 1987, ten students were given employment in school boards in the first Affirmative Action in School Boards Summer Experience Program. Fifteen student placements have been approved for the 1988 Summer Experience Program.

Regional Offices

Regional office staff are involved in the delivery and supervision of ministry policies and programs to school boards. They assist school boards by reviewing their programs, particularly as they relate to ministry guidelines and regulations.

Regional office staff also contribute to the development and revision of ministry policy by evaluating the effectiveness of the policy, making recommendations for amendments, and providing the ministry with information on current developments in the schools, boards, and communities in each region. Their knowledge and understanding is essential to the development process in the curriculum, financial, and legislative areas.

Regional office activities include: the clarification and interpretation of policy; the monitoring of the review, development, and implementation processes of school boards; the provision of direct services to small boards in the areas of curriculum, supervision, and finance; the issuance of a variety of financial and curriculum approvals; and the inspection of private schools.

Advisory Committees

The Ministry of Education continues to consult with a number of provincial parent and professional associations on the subject of ministry policies and procedures. Much of this consultation takes place in committees and councils that include representatives from interested groups.

Council for Franco-Ontarian Education

The Council for Franco-Ontarian Education was established by Order-in-Council on July 1, 1980. The role of the council is to provide advice to both the Minister of Education and the Minister of Colleges and Universities on the educational needs of French-speaking students in Ontario from the elementary to the postsecondary level.

During the 1987-88 fiscal year, the council submitted various recommendations concerning French-language postsecondary education, and continued to design a blueprint for French-language education in the province, ranging from preschool to university education.

Ministry of Education Advisory Council on Special Education

The Ministry of Education Advisory Council on Special Education helps ensure that provincial special education policies and procedures are tailored to the specific needs of exceptional pupils. Represented on the council are the Ontario Alliance for Children, the Council for Exceptional Children, the Ontario Council of Administrators of Special Education, the Ontario Advisory Council on the Physically Handicapped, the Ontario Psychological Association, the Ontario Association of Professional Social Workers, the Ontario Catholic Supervisory Officers' Association, the Ontario Association of Education Administrative Officials, the Ontario School Trustees' Council, the *Association des surintendants franco-ontariens*, the Ontario Teachers' Federation, and the Ontario Medical Association.

Ministerial Agencies and Commissions

Commission for Planning and Implementing Change in Governance and Administration of Secondary Education in Ontario

This eight-person commission, which was appointed on July 26, 1984, is responsible for the overall administration of the implementation of separate school extension. The new chairman of the commission is William J. McCordic, former director of education of the Metropolitan Toronto School Board.

During the past fiscal year, the commission continued to advise the Minister of Education on the specific means by which the government policy on Roman Catholic separate school extension could best be carried out.

The Languages of Instruction Commission of Ontario

The Languages of Instruction Commission of Ontario was established in 1973 to help resolve conflicts between school boards and parents over the provision of educational programs in the language of the minority group, whether English or French. The commission considers matters referred to it by school boards, advisory committees, French-language or English-language education councils, or, in some cases, by groups of ratepayers.

The Provincial Schools Authority

The Provincial Schools Authority is the official employer of the teachers in provincial schools. It negotiates on behalf of the Ministries of Education and Correctional Services with the organization that represents the teachers. It also deals with problems arising from the administration of the agreements reached.

Note: The Education Relations Commission, the Ontario Institute for Studies in Education, and the Teachers' Superannuation Commission, which report through the Ministry of Education, have tabled their reports before the Legislature, as required. No information on these agencies is provided in this report.

Publications

During the 1987-88 fiscal year, a total of 100 publications were produced by the Communication Services Branch. This is a partial list of publications issued.

Guidelines

- *Ancient Greek, Ontario Academic Courses, 1988* (English and French)
- Business Studies Series:
  - *Accounting, Intermediate and Senior Divisions and OAC, 1987* (French)
  - *Consumer Studies, Intermediate and Senior Divisions, 1987* (French)
  - *Integrated Business Programs, Intermediate and Senior Divisions, 1987*
  - *Marketing, Intermediate and Senior Divisions, 1987*
  - *Organizational Studies, Senior Division and OAC, 1987*
  - *System Support Programs, Intermediate and Senior Divisions, 1987*
- *Classical Civilization, Ontario Academic Course, 1987* (English and French)
- *Computer Studies, Ontario Academic Course, 1987* (English and French)
- *English, Intermediate and Senior Divisions, 1987*
- *Family Studies, Intermediate and Senior Divisions and OAC, 1987*
- *Français, Cycles intermédiaire et supérieur et cours préuniversitaires de l'Ontario, 1987*
- *History and Contemporary Studies, Part C: Senior Division, Grades 11 and 12, 1987* (English and French)
- *History and Contemporary Studies, Part D: Ontario Academic Courses, 1987* (English and French)
- *Native Languages, Part A: Policy and Program Considerations, Primary, Junior, Intermediate, and Senior Divisions, 1987*

- Science Series, Intermediate and Senior Divisions, 1987:
  - *Part 1, Program Outline and Policy*
  - *Part 2, Science, Grades 7 and 8*
  - *Part 3, Science, Grades 9 and 10, General Level*
  - *Part 4, Science, Grades 9 and 10, Advanced Level*
  - *Part 5, Science, Grades 9 and 10, Basic Level*
  - *Part 12, Biology, Grade 11, Advanced Level and the OAC*
- Technological Studies Series, Intermediate and Senior Divisions:
  - *Part B: 6. Horticulture Grouping, 1987*
  - *Part C: Ontario Academic Courses, 1987*

Support Documents

- *Ages 9 Through 12: A Resource Book for Teachers* (French)
- *Continuing Education: A Resource Document* (English and French)

- *Education About AIDS* (English and French)
- *Geometry, Junior Division*, Curriculum Ideas for Teachers
- *Vision*

Other

- *After 8* (English and French brochure)
- *Circular 14A, 1987* (bilingual)
- *Circular 14B, 1987* (bilingual)
- *Directory of Education, 1987-88* (bilingual)
- *Directory of School Boards, 1987* (bilingual)
- *Education Statistics, 1986* (bilingual)
- *Handbook for the Ontario-International Student Exchange Program*
- *International Professional Development Seminars, 1988* (bilingual booklet)
- *Inventory of Resource Persons: Race and Ethnocultural Equity* (bilingual booklet)
- *Learning Disabilities* (English and French brochure)
- *Ontario Secondary School Diploma* (English and French poster)
- *Ontario Study of the Relevance of Education, and the Issue of Dropouts* (English and French)
- *Report of the Prescott-Russell School Boards Study Committee* (English and French)
- *Science Is Happening Here: A Policy Statement for Science in the Primary and Junior Divisions* (English and French)

Rapport du ministre de l'Éducation 1987-1988

M. Lincoln M. Alexander
C.P., C. St-J., c.r., B.A., LL.D.
Lieutenant-gouverneur de l'Ontario

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter, ainsi qu'à l'Assemblée législative, le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'exercice commençant le 1er avril 1987 et se terminant le 31 mars 1988.

Le ministère de l'Éducation a pour objectif d'offrir à tous les élèves des écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario des chances égales d'accès à une éducation qui soit stimulante, pertinente et de la plus haute qualité.

Pour atteindre cet objectif d'excellence en éducation, le ministère travaille en étroite collaboration avec les conseils scolaires élus par les contribuables de la province afin de s'assurer que chacun d'eux offre un vaste éventail de programmes de qualité.

Veuillez agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Le ministre de l'Éducation,

Chris Ward

Chris Ward

M. Chris Ward
Ministre de l'Éducation

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'exercice 1987-1988. Ce rapport expose en détail les nombreux programmes et activités du ministère pendant cette période.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le sous-ministre,

Bernard J. Shapiro

Table des matières

Introduction 5

Le Centre de l'éducation de la petite enfance et de l'enseignement élémentaire 6
Les programmes d'éducation 6
Le projet sur le syndrome d'immunodéficience acquise 6
Le renouvellement des programmes d'études aux cycles primaire et moyen 6
Les langues d'origine 6
Les mathématiques 7
L'enseignement des sciences aux cycles primaire et moyen 7
Les services de soutien 7
Les services de garde d'enfants dans les écoles élémentaires et secondaires 7
Le projet de la promotion de l'excellence pédagogique en milieu scolaire 7
La réduction de la taille des classes de première et de deuxième année 8
Les subsides accordés pour l'achat de matériel didactique 8

Le Centre de l'enseignement secondaire et de l'éducation des adultes 9
Le projet sur le syndrome d'immunodéficience acquise 9
L'éducation permanente 9
L'éducation coopérative 10
L'élaboration de documents 10
Le français langue seconde 11
L'orientation 11
Le programme Liaison I 11
L'enseignement aux autochtones 12
Le Service informatique d'orientation scolaire 12
Le projet pour le maintien des élèves à l'école et leur transition au monde du travail 13
Les arts visuels 13

Le Centre d'informatique scolaire 13

L'enfance en difficulté et les écoles provinciales 14
L'éducation de l'enfance en difficulté 14
Les écoles provinciales 15
Les internats pour enfants en difficulté d'apprentissage 15
Les centres d'éducation surveillée 15
Les écoles d'aveugles et de sourds 15

L'éducation franco-ontarienne 17

Le Centre d'études indépendantes 17

Les liaisons et échanges en éducation 18
La Semaine de l'éducation 18
Les échanges d'éducateurs 18
Les échanges dans le cadre des études canadiennes 19
Les services de liaison 19
Le programme de moniteurs de langues officielles 19
Les échanges d'enseignants adjoints Ontario-France 19
Le programme de jumelage de classes Ontario-Québec 19
L'Association des étudiants d'école secondaire de l'Ontario 19
Le Centre animation-jeunesse de l'Ontario 20
Les Jeunes voyageurs de l'Ontario 20
Les séminaires à l'intention des éducateurs d'Europe occidentale 20
Les séminaires en Europe à l'intention des éducateurs ontariens 20
Les échanges d'élèves et les voyages éducatifs 20
Le programme d'emplois d'été Expérience 87 21

L'Unité du matériel didactique 21
La *Circulaire 14* 21
Le Plan de préparation de matériel didactique 21

La mise en œuvre et l'évaluation des programmes 22

Les subventions 23

Les services juridiques 24

L'action positive et l'équité d'emploi 25

Les bureaux régionaux 26

Les comités consultatifs 26
Le Conseil de l'éducation franco-ontarienne 26
Le Conseil consultatif sur l'éducation de l'enfance en difficulté 26

Les commissions et organismes ministériels 27
La Commission de planification et de mise en œuvre des changements dans la gestion et l'administration de l'enseignement secondaire en Ontario 27
La Commission des langues d'enseignement de l'Ontario 27
L'Administration des écoles provinciales 27

Publications 28
Programmes-cadres 28
Documents d'appui et guides pédagogiques 28
Autres documents 28

Introduction

Au cours de l'exercice 1987-1988, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a pris certaines mesures visant à affiner et à améliorer ses politiques et programmes actuels en matière d'éducation et a mis de l'avant diverses initiatives intéressantes dans le but d'offrir un enseignement qui soit stimulant, pertinent et de la plus haute qualité.

Le ministère a notamment entrepris d'évaluer ses programmes à l'échelle de la province dans le cadre de ses enquêtes provinciales, de réduire graduellement la taille des classes de première et de deuxième année à vingt élèves par enseignant ou enseignante d'ici les trois prochaines années, d'accorder une plus grande importance à l'éducation coopérative, de renouveler l'enseignement des sciences aux cycles primaire et moyen, d'introduire un programme obligatoire d'éducation sur le SIDA, d'établir une association avec le ministère des Services sociaux et communautaires en faveur des services de garde d'enfants et d'ouvrir des bureaux du Centre d'études indépendantes à London et à Ottawa, pour rendre les cours du CEI plus accessibles à la population de ces localités.

L'exercice 1987-1988 a aussi été témoin de progrès importants dans la mise en œuvre du projet de loi 30 qui porte sur l'extension du financement des écoles secondaires catholiques et du projet de loi 75 sur la langue minoritaire.

Le défi que constitue la sauvegarde de la pertinence du système d'éducation en Ontario a fait l'objet de nombreuses discussions cette année lors de la parution du rapport de George Radwanski intitulé *Étude sur le système d'éducation et les abandons scolaires en Ontario*. Des sujets importants en matière d'éducation ont été débattus et certains programmes ministériels ont fait la manchette, dont le projet visant à maintenir les élèves à l'école et à faciliter leur transition.

Le ministère a en outre poursuivi la mise en œuvre du document *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur. La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1984* et a fait paraître de nouveaux programmes-cadres pour les cycles intermédiaire et supérieur.

Durant cette année riche en activités de toutes sortes qui ont retenu l'intérêt dans le domaine de l'éducation, le ministère a continué à élaborer de nouvelles politiques et à revoir ses priorités actuelles à court et à long terme. Ces activités et priorités se détachent en filigrane de la description des réalisations du ministère que l'on trouve dans le présent rapport. Ces réalisations comprennent entre autres :

- Les aptitudes à l'apprentissage durant les premières années de formation
  Pour mettre un nouvel accent sur les aptitudes à l'apprentissage au palier élémentaire.
- La préparation à la vie adulte
  Pour aider les jeunes à se préparer à la vie adulte et au travail, par le renouveau du programme scolaire des niveaux général et fondamental, par le renforcement des liens entre l'école et le monde du travail et par de nouvelles façons de remédier au problème des abandons scolaires.
- Le rôle élargi de l'école envers l'enfant, sa famille et son milieu
  Pour encourager les conseils scolaires à participer à des initiatives axées sur la famille et la collectivité, notamment les services de garde d'enfants, l'éducation de base des adultes et l'éducation permanente.

- De nouveaux rapprochements
  Pour élargir l'étendue des contacts entre le gouvernement, le milieu de l'éducation et la société ontarienne, de façon à mieux faire comprendre les divers besoins en matière d'éducation et à démontrer l'efficacité du système éducatif ontarien.
- Le financement du système scolaire
  Pour adopter une approche positive face aux besoins à moyen terme des conseils scolaires en matière de financement des activités de fonctionnement et d'immobilisations.
- La gestion intégrée
  Pour améliorer, par leur intégration, les activités du ministère touchant la planification, l'élaboration de politiques, la technologie et la gestion des ressources humaines.

Le ministère entend revoir et parfaire ses politiques prioritaires, que ce soit celles décrites ci-dessus ou d'autres. Les réalisations de l'exercice 1987-1988 serviront de base sur laquelle le ministère peut continuer de bâtir pour assurer à tous les élèves de l'Ontario un enseignement de haute qualité qui répond aux besoins actuels.

Le Centre de l'éducation de la petite enfance et de l'enseignement élémentaire

Au cours de l'exercice 1987-1988, le Centre de l'éducation de la petite enfance et de l'enseignement élémentaire a réalisé les projets suivants.

Les programmes d'éducation

Le projet sur le syndrome d'immunodéficience acquise

Les cours sur le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA), inscrits aux programmes d'éducation à la santé, sont devenus obligatoires en septembre 1987.

Le Centre de l'éducation de la petite enfance et de l'enseignement élémentaire a collaboré à l'élaboration d'un document intitulé *L'éducation et le SIDA*, destiné à être utilisé dans le cadre des programmes d'éducation à la santé de la 7e ou de la 8e année et du cours obligatoire menant droit à un crédit en éducation physique et santé dans les écoles secondaires. Ce document a été distribué dans les écoles au mois d'octobre 1987.

Le renouvellement des programmes d'études aux cycles primaire et moyen

Le ministre de l'Éducation a approuvé une proposition visant le renouvellement de la politique relative aux programmes d'études, définissant les programmes en vigueur dans les écoles publiques anglophones et francophones de toute la province. Ce projet consiste à réviser et à mettre à jour les programmes actuels et à instaurer de nouveaux domaines d'étude. Le monde de l'éducation sera invité à participer à son élaboration.

Les langues d'origine

Dans le document intitulé *Proposition. Programme des langues d'origine de l'Ontario*, publié au mois de juin 1987, le ministère de l'Éducation a ouvert un débat sur les cinq mesures proposées dans le but d'améliorer le Programme d'enseignement des langues d'origine. Le ministère a proposé : de demander aux conseils scolaires d'instaurer un programme d'enseignement des langues d'origine dans les endroits où la demande le

justifie; de fournir des fonds afin d'encourager les conseils scolaires à parrainer des programmes de formation en cours d'emploi destinés aux moniteurs de langues d'origine; de produire un guide pédagogique sur le programme; de créer du matériel didactique à l'intention des élèves inscrits au programme; et de fournir un appui pour la cueillette et la mise en commun de renseignements sur les méthodes d'enseignement ou d'emploi du temps jugées fructueuses par les conseils scolaires.

Le public a été invité à réagir à ces propositions avant le mois de septembre 1987. En tout, 1 504 réponses ont été reçues de la part d'individus, d'organisations ethnoculturelles, de divers groupes communautaires, de conseils, d'associations et de groupes scolaires et de foyers. Une analyse des réponses reçues a montré un besoin de rendre les programmes des langues d'origine plus accessibles et de fournir du matériel didactique et des ressources. Des recommandations sur la voie à suivre sont à l'étude.

Les mathématiques

Au mois de mai 1987, le ministère de l'Éducation a fait paraître le document *Geometry, Junior Division*. Cette publication a été préparée dans le but d'aider les directeurs d'école et les enseignants à mettre en œuvre les occasions d'apprentissage présentées dans le document *Les années de formation*; elle offre des expériences qui permettent aux enfants de participer activement au processus d'apprentissage. Des ateliers visant à familiariser le personnel des conseils scolaires avec le cours *Geometry, Junior Division* ont été prévus par les bureaux régionaux du ministère de l'Éducation. La version française de ce document, intitulée *Géométrie, cycle moyen*, paraîtra sous peu.

L'enseignement des sciences aux cycles primaire et moyen

Un plan d'action pour le renouvellement de l'enseignement des sciences aux cycles primaire et moyen a été annoncé par le ministère en octobre 1986 dans un document intitulé *L'enseignement des sciences aux cycles primaire et moyen. Document d'orientation*.

Parmi les vingt-quatre mesures qui avaient été annoncées dans ce document, les mesures suivantes ont été adoptées : le document sur la politique relative au programme d'études intitulé *Les sciences, un jeu d'enfant* a été publié en 1988; des subventions ont été accordées aux conseils scolaires pour l'achat de documents relatifs aux programmes d'études conçus par les conseils; quatre bourses ont été octroyées au niveau du doctorat (ou après l'obtention de celui-ci) pour l'enseignement des sciences au palier élémentaire; le Règlement 269 a été amendé pour que soit prévu un cours de qualification supplémentaire de trois sessions en enseignement des sciences; une banque de personnes-ressources spécialisées dans les activités de perfectionnement professionnel a été constituée; des subventions pour la formation en cours d'emploi des enseignants ont été accordées aux conseils scolaires; un réseau de professeurs ontariens de sciences au palier élémentaire est en voie d'être constitué et un bulletin d'information est en cours de préparation; des ateliers destinés aux directeurs et aux surintendants d'école s'organisent; un financement a été assuré pour l'élaboration de matériel didactique; et enfin, des vidéocassettes ont été réalisées dans le but d'informer le public de ce processus de renouvellement.

Les services de soutien

Les services de garde d'enfants dans les écoles élémentaires et secondaires

L'une des grandes priorités du gouvernement de l'Ontario est de créer un réseau complet de services de garde d'enfants. Le ministère des Services sociaux et communautaires continue de diriger la prestation de ces services tandis que le ministère de l'Éducation assume pour sa part un rôle de soutien.

Le ministère de l'Éducation a accordé 11.1 millions de dollars pour le financement de la construction, en 1988-1989, d'installations de garderie dans les écoles élémentaires et secondaires. Il a aussi noué des liens officiels avec le ministère des Services sociaux et communautaires dans le but de résoudre les problèmes qui pourraient survenir relativement à la construction de ces installations. En outre, le ministère de l'Éducation a publié, en collaboration avec le ministère des Services sociaux et communautaires, un document qui porte sur le rôle actuel du ministère de l'Éducation et des conseils scolaires à l'égard des services de garde d'enfants d'âge scolaire, et a fait paraître des bulletins d'information afin de répondre aux questions soulevées à ce sujet par les conseils scolaires.

Le projet de la promotion de l'excellence pédagogique en milieu scolaire

Ce projet a été conçu pour aider les enseignants à aiguiser les aptitudes à l'apprentissage des enfants. Il a été lancé au mois de février 1988 et sera centré sur quatre domaines principaux : comprendre les mécanismes d'apprentissage chez les enfants; élaborer des méthodes d'enseignement

plus efficaces; mettre au point de meilleures méthodes d'évaluation du rendement des élèves; et définir de meilleurs moyens de faire part du rendement des élèves aux parents. Six conseils scolaires publics de toutes les régions de l'Ontario ont été sélectionnés pour la mise en œuvre d'autant de projets portant sur la promotion de l'excellence pédagogique. Jusqu'à 250 000 $ par an ont été prévus pour chaque projet, dont la durée est de trois ans. Ces projets constitueront une source importante d'informations, d'idées et de documentation pour les enseignants ontariens.

La réduction de la taille des classes de première et de deuxième année

Le gouvernement estime que la qualité de l'enseignement au cours des premières années d'apprentissage est rehaussée dans les classes de taille réduite, pour la bonne raison que les enseignants ont plus de temps à consacrer à chacun des enfants qui leur sont confiés. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé son intention de réduire le nombre d'élèves dans les classes de première et de deuxième année à vingt élèves par enseignant ou enseignante d'ici 1990. Le gouvernement affectera environ 330 millions de dollars à la mise en œuvre de ce programme de trois ans. Au titre du premier versement, 22.6 millions de dollars seront accordés aux conseils scolaires entre les mois de septembre et décembre 1988.

Les subsides accordés pour l'achat de matériel didactique

Étant donné que les enfants apprennent mieux lorsqu'ils ont à leur disposition un vaste éventail d'aides didactiques, le gouvernement a débloqué 37 millions de dollars (dont le versement s'étalera sur une période de trois ans) afin d'aider les conseils scolaires à faire l'acquisition de matériel didactique. Six millions de dollars seront distribués aux conseils scolaires en 1988 pour l'achat de médias didactiques, imprimés ou autres, comme par exemple, des cartes géographiques, livres d'histoire, affiches, documents de référence, casse-tête, jeux de construction, vidéocassettes et instruments de mesure destinés aux enfants des cycles primaire et moyen. Ce matériel ne comprend pas les manuels scolaires ni le matériel informatique ou les logiciels.

En outre, 13 millions de dollars seront assurés aux conseils scolaires pour les aider dans la mise en vigueur du nouveau programme-cadre de sciences au cycle intermédiaire. Ce financement s'étendra sur une période de trois ans et 3 millions de dollars seront distribués dès 1988. Les conseils scolaires utiliseront ces fonds pour l'achat de matériel d'enseignement scientifique, d'équipement et de fournitures de laboratoire, ainsi que de matériel didactique autre que les manuels scolaires, et pour assurer un programme de perfectionnement professionnel aux professeurs de sciences.

Le Centre de l'enseignement secondaire et de l'éducation des adultes

Au cours de l'exercice 1987-1988, le Centre de l'enseignement secondaire et de l'éducation des adultes a réalisé les projets suivants.

Le projet sur le syndrome d'immunodéficience acquise

Les cours sur le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) font obligatoirement partie des programmes d'éducation à la santé depuis septembre 1987.

Le Centre de l'enseignement secondaire et de l'éducation des adultes, de concert avec le Centre de l'éducation de la petite enfance et de l'enseignement élémentaire, a élaboré un document relatif à deux unités d'étude sur le SIDA. Ce document, intitulé *L'éducation et le SIDA*, a été distribué dans les écoles au mois d'octobre 1987 et sera utilisé dans le cadre du programme d'éducation à la santé de la 7e ou de la 8e année et du cours obligatoire menant droit à un crédit en éducation physique et santé dans les écoles secondaires.

Le ministère a passé un contrat avec TVOntario pour qu'il l'assiste dans la mise en vigueur de son programme d'éducation sur le SIDA. Huit enseignants détachés ont travaillé en collaboration avec TVOntario au cours de l'année scolaire 1987-1988 dans le but de présenter des séances de formation en cours d'emploi aux membres du personnel enseignant des conseils scolaires de même qu'aux parents dans toutes les régions de la province.

L'éducation permanente

Au cours du dernier exercice, les réactions au rapport intitulé *For Adults Only*, rapport du projet de révision de l'éducation permanente sur les politiques, l'organisation et le financement des programmes d'éducation permanente relevant du ministère de l'Éducation, du ministère des Collèges et Universités et du ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario, ont été analysées par un comité interministériel constitué de représentants de chacun de ces trois ministères.

Éduquer les adultes, rapport de l'Ontario Association for Continuing Education (OACE) et de l'Association ontarienne des agents de l'administration scolaire, a été présenté au ministre au mois de novembre 1987. Il contenait des recommandations relatives à une étude sur le coût de l'éducation permanente en Ontario.

Le Centre de l'enseignement secondaire et de l'éducation des adultes a entrepris l'élaboration d'un énoncé de politique et d'un programme-cadre d'éducation permanente. Ces documents tiendront compte des recommandations formulées par tous les groupes ayant présenté des rapports sur l'éducation permanente. L'énoncé de politique et le programme-cadre ont pour but de mettre en place une politique claire, cohérente et complète relativement au programme d'éducation permanente des adultes par l'intermédiaire des conseils scolaires ontariens.

L'éducation permanente. Guide pédagogique traite de l'éducation permanente des adultes. Ce document a été distribué aux conseils scolaires en août 1987 et contient des sections sur les besoins des apprenants adultes, l'éducation de base des adultes, les programmes de français et d'anglais langue seconde et les cours d'intérêt général.

La nouvelle méthode d'attribution des subventions annoncée en 1987 est maintenue en 1988, le financement des programmes d'éducation permanente admissibles à une subvention ayant été fixé à 1 986 $ par élève à temps plein ou l'équivalent. Ce nouveau mode de financement vise à couvrir la totalité des frais reconnus qui sont engagés par les conseils scolaires assurant des programmes d'éducation permanente et à permettre aux adultes de bénéficier de ces programmes tout à fait gratuitement.

Le nombre de conseils scolaires offrant des programmes d'éducation des adultes et d'éducation permanente ne cesse de s'accroître. Il s'élevait à quatre-vingt-sept en 1987. Le nombre d'adultes inscrits à ces programmes a également augmenté au

rythme de l'accroissement du nombre des programmes offerts et l'idée même que des adultes retournent à l'école se répand de plus en plus.

L'éducation coopérative

Les programmes d'éducation coopérative allient l'enseignement théorique en classe avec l'expérience pratique en milieu de travail. Bien que cette formule ait traditionnellement été réservée au domaine des affaires et du commerce, aux programmes communautaires et au domaine technique, elle s'est rapidement généralisée au cours des dernières années pour englober le français, l'anglais, l'art dramatique, les sciences, les mathématiques et la géographie.

Les programmes d'éducation coopérative profitent aux élèves de tous les niveaux scolaires. En plus de leur permettre d'acquérir des connaissances et une expérience directe, ces programmes leur donnent la possibilité de développer leur savoir-faire, y compris les aptitudes aux relations interpersonnelles et l'autodiscipline. Grâce à l'acquisition de ces habiletés et à une meilleure compréhension du monde du travail, les élèves effectuent avec beaucoup plus de facilité le passage de l'école au monde du travail.

Cent quatorze conseils scolaires ont reçu une aide financière par l'intermédiaire du Fonds d'encouragement aux programmes d'éducation coopérative et de transition de l'école au monde du travail, établi le 1er avril 1986. Treize millions de dollars seront consentis à cette fin par la province selon une formule de partage des coûts, pour les trois ans que dure le programme, celui-ci se terminant le 31 mars 1989. Ce fonds a pour but d'aider les conseils scolaires à lancer, à l'intention des élèves qui quittent l'école, des programmes d'éducation coopérative et des programmes de transition de l'école au monde du travail ou à étendre les programmes déjà existants.

Au mois de juillet 1987, le ministère de l'Éducation a annoncé la création d'un nouvel ensemble de mesures, *L'accès à l'emploi. Un plan d'action pour l'éducation coopérative en Ontario*. Ce plan d'action, qui sera financé par le ministère de l'Éducation au coût de 4.5 millions de dollars, complétera les programmes instaurés dans le cadre du Fonds d'encouragement aux programmes d'éducation coopérative et de transition au monde du travail. Les mesures préconisées ont été conçues de façon à assurer la conformité de l'expérience acquise en milieu de travail avec le programme d'études théoriques, à promouvoir cette nouvelle forme d'enseignement auprès des élèves, des parents et des employeurs, et à accroître les inscriptions aux programmes d'éducation coopérative de certaines populations qui sont actuellement sous-représentées, en particulier, les élèves francophones et autochtones, les déficients moyens et les élèves qui appartiennent aux minorités visibles.

L'élaboration de documents

Plusieurs programmes-cadres et documents d'appui ont été publiés au cours de l'exercice 1987-1988 et d'autres étaient en cours de production. Les nouveaux programmes-cadres sont conformes à la politique énoncée dans la circulaire *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur. La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1984*. Les nouveaux programmes-cadres régissant les cours de la 9e à la 12e année sont conçus à trois niveaux de difficulté : fondamental, général et avancé. Les cours préuniversitaires de l'Ontario sont conçus au niveau avancé seulement.

Affaires et commerce. Ce programme-cadre se compose de onze sections définissant la politique du ministère et les cours pouvant caractériser un programme d'affaires et commerce. Ces cours peuvent être offerts de la 9e à la 12e année et, dans certains cas, aux CPO.

Dix des onze sections ont été publiées en anglais et cinq sections ont été publiées en français.

Dietary supervisors. La révision de ce programme-cadre, qui sera intitulé *Food and Nutrition Sciences*, s'est poursuivie.

English. Le programme-cadre révisé des cycles intermédiaire et supérieur a été publié en septembre 1987.

English as a second language. Le programme-cadre révisé des cycles intermédiaire et supérieur était en cours de préparation et sa publication est prévue pour l'automne 1988.

Études classiques. Au cours de l'exercice 1987-1988, des programmes-cadres ont été publiés en français et en anglais relativement aux CPO de latin, de grec et de civilisation classique. La révision du programme-cadre des cours menant aux CPO et des cours de niveau général est en voie de préparation.

Études technologiques. La partie B du programme-cadre d'études technologiques, qui présente les nouvelles lignes directrices des cours d'études technologiques offerts de la 7e à la 12e année, se compose de dix sections distinctes correspondant aux dix secteurs d'étude. Neuf des dix sections ont été distribuées en anglais aux écoles et aux conseils scolaires et huit ont été distribuées en français. La partie C, qui présente les CPO en études technologiques, a également été distribuée en anglais, en mai 1987.

Family studies. Le programme-cadre révisé des cycles intermédiaire et supérieur et des CPO a été publié en septembre 1987. La version française intitulée *Sciences familiales* paraîtra sous peu.

Fashion arts. L'ébauche du programme-cadre *Fashion arts* du cycle supérieur a été distribuée pour examen critique.

Français. Ce programme-cadre a été publié au mois d'août 1987.

Géographie. Les programmes-cadres révisés de géographie des cycles intermédiaire et supérieur (de la 7e à la 12e année) et des cours préuniversitaires de l'Ontario sont terminés. Ils seront publiés en 1988.

Histoire et études contemporaines. Les sections C et D de ce programme-cadre ont été publiées en anglais et en français au cours de l'exercice écoulé.

Modern languages. L'élaboration d'un nouveau programme-cadre de langues vivantes s'est poursuivie. Ce programme comprendra l'allemand, l'italien et l'espagnol ainsi que d'autres langues européennes et orientales qui, jusqu'à présent, n'ont été offertes qu'à titre expérimental.

Music. La production du programme-cadre de musique des cycles intermédiaire et supérieur devrait commencer à l'été 1988.

Physical and health education. L'ébauche du programme-cadre des cycles intermédiaire et supérieur a été distribuée pour examen critique.

Science. Le remaniement de tous les cours de sciences s'est poursuivi durant l'exercice et sept sections du nouveau programme-cadre des cycles intermédiaire et supérieur ont été publiées en anglais. En outre, une trousse de mise en œuvre comprenant du matériel audio-visuel sera utilisée dans le cadre des ateliers conçus pour familiariser les administrateurs et les enseignants avec la philosophie du nouveau programme-cadre. Cette trousse a été conçue en collaboration avec la Science Teachers Association of Ontario et la Science Consultants and Co-ordinators Association. La version française de certaines sections paraîtra au début du prochain exercice.

Le Centre de l'enseignement secondaire et de l'éducation des adultes est activement engagé dans les enquêtes provinciales de 1988 sur les programmes-cadres de chimie et de physique ainsi que dans l'élaboration d'instruments de mesure, pour la chimie et la physique, en anglais et en français, pour le compte de la Banque d'instruments de mesure de l'Ontario (BIMO).

Le français langue seconde

Les programmes de français langue seconde (FLS) à l'usage des écoles élémentaires de l'Ontario se sont multipliés et diversifiés. Au mois de septembre 1987, tous les conseils scolaires ontariens dispensaient des cours de français de base de la 4e à la 8e année, ce qui a permis à leurs élèves de langue anglaise d'accumuler au minimum 600 heures de cours de français avant la fin de la 8e année.

La décision d'offrir des programmes de français de base avant la 4e année ou des cours intensifs de français ou encore des programmes d'immersion dans cette langue est laissée à l'entière discrétion des différents conseils scolaires.

Quatre-vingts conseils scolaires, c'est-à-dire quatre conseils de plus qu'en 1986 ou cinquante-deux pour cent de l'ensemble des conseils, ont offert des programmes d'immersion en français ou des cours intensifs de français pendant l'exercice 1987-1988.

Les conseils scolaires sont encouragés à concevoir les programmes de FLS du palier secondaire à partir des programmes du palier élémentaire. Pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, les élèves des écoles de langue anglaise doivent avoir obtenu un crédit en français langue seconde. Dans le même esprit, on a prévu, dans les subventions générales, des fonds pour encourager la poursuite de cours d'immersion et de cours intensifs de français au palier secondaire.

L'orientation

Un programme d'orientation scolaire efficace doit offrir des occasions d'apprentissage et des expériences qui favorisent l'acquisition d'habiletés et d'attitudes permettant aux élèves d'accéder plus facilement au monde du travail ou aux études postsecondaires. Le programme-cadre d'orientation définit les exigences du programme destiné aux élèves de la 7e à la 12e année.

Le Programme de techniques de recherche d'emplois comporte différentes unités d'étude. Il sera lancé dans toutes les écoles au niveau de la 7e et de la 8e année en 1989. Les élèves auront accès à du matériel didactique sur ordinateur et sur vidéo, qui les aidera à explorer une variété d'occupations et à comprendre les rapports qui existent entre les cours donnés au palier secondaire et l'acquisition d'habiletés propres à leur faciliter l'accès au monde du travail.

Ces unités destinées aux élèves des écoles secondaires seront aussi offertes d'ici 1989. Elles permettront aux élèves de développer des habiletés et des techniques de recherche d'emplois.

Le programme Liaison I

Le programme Liaison I adapte le contenu de dix matières du palier secondaire en études technologiques aux composantes scolaires des programmes d'apprentissage et des programmes de formation modulaire. Les diplômés du programme qui décident de poursuivre leur formation dans les métiers auxquels ils se sont initiés au palier secondaire verront cette formation reconnue. Environ six mille élèves ont participé au programme durant l'année scolaire 1987-1988.

L'enseignement aux autochtones

La partie A du programme-cadre intitulé *Native Languages, 1987*, a été publiée au mois de juin. Cette publication oriente l'organisation d'un programme d'enseignement d'une langue seconde autochtone aux cycles primaire, moyen, intermédiaire et supérieur. Outre cette publication, la préparation d'un document d'appui pour l'enseignement des langues autochtones a été amorcée au cours de l'exercice 1987-1988. Cette publication portera sur les techniques générales d'enseignement d'une langue seconde et fournira également aux professeurs de langues autochtones des méthodes d'enseignement et des ressources particulières.

La mise en œuvre du programme d'enseignement d'une langue seconde autochtone a été amorcée au mois de septembre 1987. Tous les cours inscrits à ce programme doivent être conçus en conformité avec le nouveau programme-cadre intitulé *Native Languages, 1987, Part A*. Quatre experts-conseils en langues autochtones ont été détachés au ministère de l'Éducation afin de l'aider à coordonner et à dispenser cette formation.

Des fonds de démarrage sont prévus dans les subventions générales pour encourager les conseils scolaires à offrir ce programme. Les parents, les éducateurs et le public peuvent se renseigner au sujet du programme d'enseignement d'une langue seconde autochtone en se procurant la brochure intitulée *Ontario's NSL Program Teaching and Learning a Native Language As a Second Language*.

La mise en œuvre des programmes-cadres de la collection *Les autochtones du Canada* s'est poursuivie en 1987-1988 et on a procédé à l'élaboration du programme-cadre des études autochtones au cycle intermédiaire. Ce nouveau document remplacera le guide pédagogique actuel de la série *Les autochtones du Canada* au cycle intermédiaire.

Le Programme de reconnaissance d'aptitude à l'enseignement des langues autochtones s'est poursuivi. Dispensé en trois sessions, ce programme est offert dans deux établissements, soit la Lakehead University, à Thunder Bay, pour ce qui est des langues algonquines (Cri, Ojibway, Delaware) et la University of Western Ontario, à London, pour ce qui est des langues iroquoises (Mohawk, Cayuga, Oneida).

Le programme de formation d'orienteurs autochtones, donné en trois sessions, a continué de permettre à ces orienteurs d'acquérir les connaissances, les compétences et l'expérience nécessaires à l'orientation des élèves autochtones fréquentant les écoles élémentaires et secondaires. Au cours de l'été 1987, le ministre de l'Éducation a conféré le brevet d'orienteur ou d'orienteuse autochtone à quatorze personnes. Depuis la mise en place de ce programme, cent quarante-deux personnes ont obtenu ce brevet.

Le Service informatique d'orientation scolaire

Le Service informatique d'orientation scolaire (SIOS) est un système informatisé de données sur les métiers et professions auquel ont accès les élèves de langue française ou anglaise des cycles intermédiaire et supérieur.

Le SIOS possède une base importante de données décrivant environ un millier de métiers et professions. Il fournit des renseignements sur la formation requise et les établissements d'enseignement postsecondaire ainsi que d'autres renseignements utiles à l'orientation des élèves. La base de données du SIOS est constamment mise à jour, de façon à fournir des renseignements exacts sur les diverses professions et la formation exigée pour ces professions.

Habitués à la présence de micro-ordinateurs dans les classes, les élèves s'attendent maintenant à recevoir une réponse immédiate du système, si bien que le mode de traitement des données par lots du SIOS est devenu désuet. Les renseignements relatifs aux métiers et professions seront offerts dans les écoles, à partir des micro-ordinateurs, à compter de la fin de 1988. Ce programme informatique constituera une unité d'étude du Programme de techniques de recherche d'emplois. La mise en œuvre complète de ce programme est prévue pour 1989.

Le projet pour le maintien des élèves à l'école et leur transition au monde du travail

Le projet pour le maintien des élèves à l'école et leur transition au monde du travail a été établi en mai 1987 afin d'élaborer, d'administrer et de coordonner, à l'échelle de la province, des politiques, des programmes, des projets pilotes et des fonds d'encouragement visant à remédier au problème des abandons scolaires. Ce projet a été mis sur pied pour faire suite à la promesse faite par le gouvernement, dans le discours du Trône d'avril 1987, de réduire d'un tiers en cinq ans le taux des décrocheurs en Ontario.

Au cours de la première année de la mise en œuvre du projet, les responsables se sont attachés à conscientiser la collectivité au problème des décrocheurs. C'est à cette fin que divers projets de recherche et douze projets pilotes ont été financés, des publications produites, des conférences organisées et des ateliers en cours d'emploi offerts aux enseignants.

Les arts visuels

Des ateliers destinés aux professeurs de CPO en arts visuels ont été organisés dans toutes les régions de la province au cours de l'exercice écoulé. Ces ateliers, fondés sur un guide qui avait été préparé au cours de l'exercice précédent, ont été conçus pour assurer l'uniformité de l'évaluation des CPO. On a demandé aux enseignants de rassembler des exemples de dossiers et d'examens d'élèves au cours de la prochaine année scolaire pour les aider dans le processus d'évaluation.

La réalisation du document intitulé *Un regard critique* (titre provisoire) est allée bon train au cours de l'exercice 1987-1988. Conçu pour approfondir la partie historique du programme-cadre, ce document mettra l'accent sur les artistes canadiens, les femmes en tant qu'artistes ainsi que sur les méthodes d'enseignement.

. . . . . .

Le Centre d'informatique scolaire

Le Centre d'informatique scolaire soutient et oriente l'élaboration et l'utilisation de techniques de communication et d'information visant à stimuler l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles de l'Ontario. Au cours de l'exercice 1987-1988, le Centre a favorisé l'acquisition, le dépôt sous licence et la distribution de didacticiels en langue anglaise et en langue française aux paliers élémentaire et secondaire par l'entremise du Service des didacticiels de l'Ontario de TVOntario. Par ailleurs, la base de données ONTERIS, une unité du Centre d'informatique scolaire, a continué à élaborer des bases de données en direct permettant de consulter des recherches et des rapports sur l'éducation, des programmes-cadres, des didacticiels et autre matériel didactique.

Le Conseil ministériel sur la technologie en éducation a été créé en septembre 1987 pour conseiller le ministère de l'Éducation sur tous les aspects concernant la politique provinciale à ce sujet. Présidé par M. Wes Graham, doyen du département d'études informatiques de la University of Waterloo, le Conseil est composé de représentants du monde des affaires spécialisés dans les didacticiels et du monde de l'éducation.

Cette année, le Conseil a étudié l'ébauche du document intitulé *Critères fonctionnels s'appliquant aux micro-ordinateurs utilisés dans les écoles de l'Ontario à des fins éducatives, Phase II*. En décembre 1987, le Conseil a recommandé au ministre de diversifier le choix des systèmes de logiciels et de matériel pouvant bénéficier de subsides dans le cadre du programme SMES (Systèmes de micro-ordinateurs éducationnels subventionnés).

L'enfance en difficulté et les écoles provinciales

L'éducation de l'enfance en difficulté

La *Loi sur l'éducation* assure à tous les élèves, quelles que soient leurs difficultés d'apprentissage, des programmes et services en matière d'éducation de l'enfance en difficulté. Les conseils scolaires peuvent élaborer leurs propres programmes et services pour répondre aux besoins de ces élèves en respectant les dispositions contenues dans la *Loi sur l'éducation*, les règlements et les énoncés de politique du ministère de l'Éducation.

La Direction de l'enfance en difficulté et des écoles provinciales et des agents des six bureaux régionaux du ministère supervisent l'élaboration des politiques et des procédures en matière d'éducation de l'enfance en difficulté.

Les conseils scolaires continuent d'assurer l'évaluation et le perfectionnement de leurs plans en matière d'éducation de l'enfance en difficulté. En mai 1987, chaque conseil scolaire de l'Ontario a présenté un rapport sur ses programmes et services au ministère de l'Éducation. Le ministère a par la suite étudié les rapports présentés puis a informé les conseils scolaires des résultats de son étude.

Au cours de l'année écoulée, le ministère a entrepris l'examen du Règlement 274 sur les programmes et services destinés à l'enfance en difficulté, en vertu duquel tous les conseils scolaires sont tenus de procéder, à intervalles réguliers, à un examen de leur programme d'éducation de l'enfance en difficulté et de présenter un rapport sur les résultats de leur examen au ministère de l'Éducation.

Les trois comités de projets qui avaient été créés au cours de l'exercice précédent ont poursuivi la préparation d'une version révisée et augmentée de trois guides pédagogiques destinés à l'enfance en difficulté : un sur les élèves souffrant d'un handicap physique, un sur les enfants présentant des déficiences intellectuelles moyennes ou profondes et un sur les déficients auditifs. Les versions révisées du *Handbook for Teachers of Students with Learning Disabilities* et de *Vision* ont été distribuées dans toutes les écoles de la province. Ces publications traitent des élèves des quatre cycles du système d'éducation et formulent des suggestions à l'intention des enseignants quant à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'enseignement. *Possibilités d'emploi pour les élèves handicapés. Guide pédagogique des programmes de transition de l'école au monde du travail (TEMT)* est une publication qui a été préparée conjointement par le ministère de l'Éducation et le ministère du Travail. Elle sera bientôt diffusée dans tout le réseau des conseils scolaires.

La formation des enseignants à l'enfance en difficulté a continué de retenir l'attention. Les descriptions de cours menant à des qualifications additionnelles en éducation de l'enfance en difficulté et conçues dans le but de faciliter la modification des cours et d'accroître les possibilités de formation des enseignants dans des domaines spécialisés ont été mises en pratique avec succès au cours de l'été 1987. La révision du guide pédagogique conçu à l'intention du personnel des facultés d'éducation, afin de l'aider à mettre sur pied ces cours de formation, a été entreprise.

Dans le cadre de son programme de soins à domicile, le ministère de la Santé travaille en collaboration avec le ministère de l'Éducation pour permettre aux élèves ayant besoin de services de santé pendant les

heures de classe d'avoir accès aux programmes scolaires dispensés dans les écoles. Bien que les conseils scolaires fournissent déjà des services au plus grand nombre d'élèves nécessitant des soins particuliers, le programme de soins à domicile du ministère de la Santé a permis de dispenser, au cours de l'exercice 1987-1988, des services spécialisés à environ huit mille élèves.

Les écoles provinciales

Les écoles provinciales assurent l'éducation des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou un handicap physique. Ces écoles offrent aussi des cours de formation des enseignants et servent de centres de ressources pour les conseils scolaires.

Au cours de l'exercice 1987-1988, les programmes d'études de quatre centres d'éducation surveillée et d'un centre d'adaptation ont été transférés dans les conseils scolaires locaux.

Les internats pour enfants en difficulté d'apprentissage

Le ministère compte quatre internats pour enfants ayant de graves difficultés d'apprentissage. Il s'agit de la Trillium School de Milton, du Centre Jules-Léger d'Ottawa, de la Sagonaska School de Belleville et de la Robarts School de London. Ces internats accueillent des élèves en difficulté âgés de six à vingt et un ans. Ces établissements visent, entre autres objectifs, à développer chez les élèves les aptitudes qui leur permettront de réintégrer les écoles relevant des conseils scolaires.

Les écoles Trillium, Sagonaska et Robarts, toutes trois de langue anglaise, sont administrées directement par le ministère de l'Éducation. Les deux premières dispensent chacun leur enseignement à trente-deux élèves ayant de graves difficultés d'apprentissage tandis que la troisième peut accueillir vingt-cinq élèves qui éprouvent également de graves difficultés d'apprentissage.

Le Centre Jules-Léger est financé par le ministère de l'Éducation en vertu d'une entente avec la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa. Cette dernière est chargée de la prestation du programme d'études qui est offert au centre et qui est destiné aux élèves francophones ayant de graves difficultés d'apprentissage et présentant une déficience auditive.

Des stages de formation d'enseignants en cours d'emploi sont donnés dans chacun de ces quatre établissements. Ces stages sont conçus de façon à permettre le partage de méthodes et de matériel avec les personnes qui dispensent des programmes un peu partout dans la province.

Les centres d'éducation surveillée

Le ministère de l'Éducation a continué d'assurer l'exploitation des programmes scolaires dans les centres d'éducation surveillée au cours de l'exercice 1987-1988 en attendant le résultat des négociations visant à transférer ces programmes aux conseils scolaires. Les internats qui relèvent de ces centres sont administrés par le ministère des Services sociaux et communautaires ou par le ministère des Services correctionnels aux termes de la *Loi sur les jeunes contrevenants* ou de la *Loi sur les services d'hygiène mentale pour enfants*. Les centres d'éducation surveillée accueillent des jeunes, garçons et filles, de douze à dix-sept ans qui ont été inculpés et qui attendent leur procès, qui ont été inculpés et condamnés, ou qui ont été admis pour suivre un traitement particulier.

Le ministère des Services sociaux et communautaires administre un centre d'éducation surveillée pour des jeunes âgés de douze à quinze ans et le ministère des Services correctionnels administre trois centres d'éducation surveillée pour des contrevenants âgés de seize et dix-sept ans.

Des programmes scolaires y sont dispensés, de concert avec les autres programmes offerts dans les centres, selon une formule coopérative. Des programmes d'enseignement ordinaire, d'enseignement correctif et d'enseignement à l'enfance en difficulté sont dispensés aux paliers élémentaire et secondaire. Outre l'enseignement des matières de base, les élèves bénéficient d'une formation professionnelle diversifiée ainsi que de cours d'initiation à la vie quotidienne.

Les écoles d'aveugles et de sourds

La W. Ross Macdonald School de Brantford comptait, pour l'année scolaire 1987-1988, deux cent onze élèves. Le programme de l'école offre un enseignement de très haute qualité adapté aux besoins des déficients visuels et vise à permettre à ces élèves de vivre de façon autonome dans un milieu normal. La plupart des élèves ont la possibilité de rentrer chez eux une fois par semaine, ce qui leur permet de continuer à profiter des avantages de l'ambiance familiale. Les élèves du Nord de l'Ontario peuvent rentrer chez eux au moins une fois par mois, pour une fin de semaine prolongée.

Le programme d'études de l'école a été élaboré à partir de programmes-cadres utilisés pour tous les élèves de la province. Il offre un éventail complet de cours des paliers élémentaire et secondaire, de la première à la douzième année (y compris les cours préuniversitaires de l'Ontario).

De cohcert avec le ministère de l'Éducation, la faculté d'éducation de la University of Western Ontario offre un cours de formation à l'école même à l'intention des enseignants chargés de l'éducation des déficients visuels, francophones et anglophones.

Grâce à ses ateliers, à ses séminaires, à ses cours spéciaux, à ses services de consultation ainsi qu'aux efforts qu'elle déploie pour accroître la distribution, dans les écoles, de manuels gratuits imprimés en gros caractères, la W. Ross Macdonald School a élargi son rôle de centre provincial pour les déficients visuels. Elle coordonne la distribution de textes en braille et de matériel sonore pour les élèves et les étudiants de toute la province. Elle offre aussi des services de consultation en matière d'éducation des déficients visuels à des ministères de l'éducation d'autres provinces.

La W. Ross Macdonald School offre l'un des meilleurs programmes en Amérique du Nord à l'intention des polyhandicapés sourds et aveugles. Elle accueille des élèves sourds et aveugles de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan en plus des élèves de l'Ontario. Au cours de l'année 1987-1988, quarante élèves ont bénéficié de ces programmes d'études en internat. L'école a par ailleurs offert des services et des ressources considérables pour assurer l'éducation de cent trente enfants sourds et aveugles d'âge scolaire et préscolaire au sein de leur propre collectivité, en Ontario.

Le ministère administre trois écoles pour déficients auditifs : la Sir James Whitney School de Belleville, l'Ernest C. Drury School de Milton et la Robarts School de London. Ces trois établissements font office de centres de ressources régionaux pour les déficients auditifs; ils offrent aux familles, aux conseils scolaires ainsi qu'à divers organismes locaux de nombreux services tels que l'évaluation audiologique et psychologique, des programmes d'études, des services de consultation sur les programmes locaux, des visites préscolaires, des services d'orientation familiale et des renseignements au public.

La Robarts School, avec cinquante-huit internes et quarante-neuf externes, et l'Ernest C. Drury School, avec cinquante-deux internes et cent soixante-dix-sept externes, offrent des cours en internat cinq jours par semaine, tous les élèves rentrant chez eux pour la fin de semaine. La Sir James Whitney School dessert les zones éloignées du nord de la province. Elle compte cent vingt-quatre internes et soixante-douze externes et assure un programme en internat sept jours par semaine pendant l'année scolaire. Plus de la moitié des internes rentrent chez eux une fois par semaine et les autres, en moyenne, toutes les trois semaines.

Outre la formation nécessaire aux besoins particuliers des élèves, ces écoles pour déficients auditifs offrent un programme d'études, du jardin d'enfants à la douzième année, comportant une gamme complète de cours aux paliers élémentaire et secondaire, des cours de formation professionnelle, des cours de savoir-faire et un programme d'éducation coopérative.

En 1987, seize diplômés des écoles de sourds de l'Ontario ont été acceptés au Gallaudet College de Washington (D.C.), le seul établissement d'enseignement collégial des arts libéraux pour sourds, au monde, à décerner des diplômes homologués. Vingt-deux diplômés ont entrepris des études dans d'autres établissements postsecondaires, vingt ont trouvé un emploi ordinaire et deux, un emploi protégé.

Le ministère a récemment mis sur pied un comité consultatif de planification chargé de formuler des recommandations et de fournir des informations sur l'organisation et l'administration futures de la Robarts School. Ces recommandations serviront de trame au ministère pour l'élaboration de plans d'avenir pour l'ensemble des écoles provinciales.

À Belleville, le Centre de formation des enseignants offre un programme de spécialisation d'un an aux enseignants titulaires d'un brevet et à certains diplômés universitaires atteints de déficiences auditives. Ce programme prépare ces personnes à travailler dans des écoles ou des classes pour déficients auditifs. Au cours de l'exercice 1987-1988, le centre comptait quinze élèves qui ont obtenu, en fin de programme, le Diplôme d'enseignement aux sourds de l'Ontario.

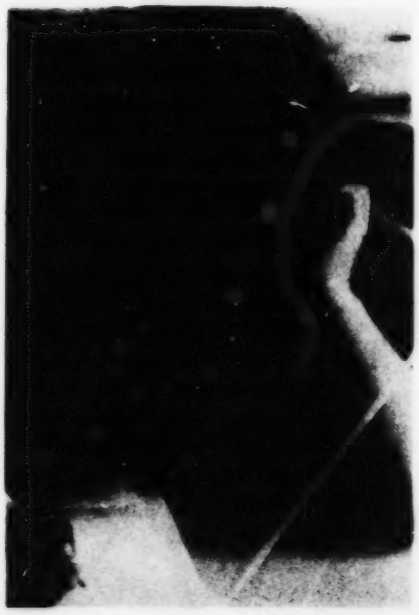

L'éducation franco-ontarienne

D'importants progrès ont été réalisés pendant l'exercice 1987-1988 dans le domaine de l'administration de l'enseignement en français. À la suite de l'adoption, en 1986, du projet de loi 75, intitulé la *Loi modifiant la Loi sur l'éducation et la Loi sur la municipalité de la communauté urbaine de Toronto* et traitant de l'administration de l'enseignement en français, le gouvernement de l'Ontario a rédigé un projet de loi pour l'établissement d'un conseil scolaire de langue française à Ottawa-Carleton. Un document consultatif contenant les principales orientations politiques qui seront incluses dans les nouvelles mesures législatives a été largement diffusé. Une fois le projet de loi adopté, le nouveau conseil administrera tous les programmes et tous les modules scolaires de langue française publics et catholiques de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. Le conseil se divisera en deux secteurs, le secteur des écoles publiques et celui des écoles séparées. Certaines responsabilités seront particulières à chaque secteur (planification, établissement et financement des écoles), tandis que d'autres leur seront communes (établissement et administration du bureau central du conseil scolaire).

Le ministère a entrepris une étude sur les tendances démographiques de la population ontarienne francophone afin de prévoir leurs répercussions sur les effectifs scolaires. Le rapport devrait être prêt en 1989.

Avec la reconnaissance du droit des Franco-Ontariens de gérer eux-mêmes les écoles de langue française, il est devenu nécessaire de distinguer les contribuables francophones pour qu'ils puissent élire des conseillers scolaires au moment des élections municipales. Le ministère de l'Éducation s'est associé aux ministères des Affaires municipales et du Revenu pour préparer un nouveau formulaire de recensement sur lequel on pourra distinguer les électeurs francophones. Les municipalités prépareront leurs listes d'électeurs en fonction des renseignements recueillis.

. . . . . .

Le Centre d'études indépendantes

Au cours de l'exercice 1987-1988, la demande de services d'enseignement à distance offerts par le Centre d'études indépendantes (CEI) n'a cessé de croître. Dans l'ensemble, les inscriptions ont augmenté de sept pour cent et l'inscription au cours de français a fait un bond de vingt pour cent. La vente de matériel didactique aux conseils scolaires et à d'autres organismes a augmenté de quarante-six pour cent, ce qui a contribué à accroître le nombre de cours offerts dans le cadre de l'éducation permanente et des programmes d'écoles de jour.

Pour permettre une plus grande accessibilité aux services du CEI, des installations ont été aménagées en collaboration avec les conseils scolaires compétents, à Ottawa et à London, de même que dans plusieurs endroits du Nord de l'Ontario. Ces installations permettront aux personnes qui le désirent de s'inscrire à ces cours en personne et de les suivre sur place.

Grâce au programme des écoles de jour du CEI, un plus grand nombre d'élèves à temps plein du palier secondaire ont eu la chance de s'inscrire à des cours qui n'étaient pas offerts dans leurs écoles respectives. De nouvelles méthodes visant l'intégration des cours du CEI aux programmes d'études réguliers offerts dans les écoles secondaires ont contribué à hausser encore plus la cote de ce programme. Diverses écoles inscrivent maintenant les cours offerts par le CEI au calendrier des programmes de cours de leurs écoles de jour, demandent à leurs enseignants de participer à l'orientation et à la direction de ces cours et exigent des élèves qu'ils terminent les cours pendant l'année scolaire.

Au cours de l'exercice écoulé, le CEI a été au cœur d'une activité de recherche intense puisqu'une enquête a été menée sur les élèves qui avaient terminé la 13e année par correspondance entre 1979 et 1985. Les résultats révèlent que les diplômés du Centre d'études indépendantes sont devenus de bons étudiants universitaires. À preuve, des quarante-trois pour cent des diplômés du Centre d'études indépendantes qui s'étaient inscrits à l'université, seulement trois pour cent ont abandonné les études.

L'année s'est terminée avec une série de réceptions qui avaient été organisées pour rendre hommage à ceux qui se sont distingués dans le cadre des programmes offerts par le CEI. En tout, soixante et onze élèves ont reçu des prix lors de ces cérémonies qui se sont tenues à London, Kitchener, Toronto, Hamilton, Peterborough, Kingston, Ottawa et Thunder Bay. Le plus jeune diplômé à avoir mérité un prix était âgé de 19 ans; le plus vieux, de 83 ans. En dépit de leur grande différence d'âge, ces deux élèves ont terminé leur 13e année avec de très bonnes notes et se sont tous deux inscrits à l'université.

Le Guide de l'élève du Centre d'études indépendantes est une publication bilingue contenant la description des cours offerts, de même que des renseignements sur les conditions d'admission, les formalités d'inscription, etc.

. . . . . .

Les liaisons et échanges en éducation

Les activités auxquelles a participé la Direction des liaisons et des échanges en éducation au cours de l'exercice 1987-1988 sont définies ci-dessous.

La Semaine de l'éducation

Chaque année, la Direction des liaisons et des échanges en éducation se charge, avec les conseils scolaires, de l'organisation de la Semaine de l'éducation. En 1987, les hôtes des cérémonies d'ouverture de la Semaine de l'éducation étaient le Conseil de l'éducation de Kenora, le Conseil des écoles séparées catholiques du district de Kenora et le Collège Confederation d'arts appliqués et de technologie.

Les élèves et enseignants du district de Kenora ont conjugué leurs efforts pour présenter une charmante cérémonie d'ouverture qui a eu lieu le 26 avril. Les chansons, les sketches et les discours présentés par les élèves insistaient sur l'engagement de la collectivité envers le thème de la Semaine de l'éducation : «Apprenons ensemble – Come Learn With Me».

Les échanges d'éducateurs

Le programme d'échanges d'éducateurs a continué à prospérer en 1987-1988. À l'échelle internationale, vingt-cinq échanges ont eu lieu avec le Royaume-Uni, un avec les États-Unis, quarante-quatre avec l'Australie et sept avec la Nouvelle-Zélande.

À l'échelle interprovinciale, six échanges ont eu lieu, soit quatre avec la Colombie-Britannique, un avec l'Alberta, et un avec la Nouvelle-Écosse.

Deux autres programmes d'échanges ont affiché, tout comme l'an dernier, des résultats intéressants. Ainsi, quatre surintendants de l'Ontario ont effectué des échanges de quatre à six semaines avec des collègues du Royaume-Uni, tandis que deux directeurs d'école de l'Ontario ont fait de même pendant une semaine avec des directeurs du Québec.

Les échanges dans le cadre des études canadiennes

Les échanges dans le cadre des études canadiennes donnent lieu à une tribune d'une semaine sur des questions de portée nationale. Ces échanges, auxquels participent des élèves de tout le Canada, ont lieu chaque année à la fin d'avril ou au début de mai, dans une province ou un territoire différent. Ils ont pour but l'examen des questions touchant le Canada et visent à sensibiliser les élèves à notre diversité culturelle et à notre identité nationale. Le Secrétariat d'État participe au financement de ce programme.

En 1987, quinze élèves ontariens ont assisté à une séance préparatoire de deux jours tenue à Toronto; ils se sont ensuite rendus à Brandon, au Manitoba, où ils ont été accueillis par leurs camarades. Au cours de l'été, ce fut leur tour d'accueillir leurs partenaires de Brandon pour une visite d'échange.

Les services de liaison

Créée en 1987, la Section des services de liaison a pour fonction d'entretenir des rapports avec des groupes pour lesquels l'éducation est une préoccupation majeure : les enseignants, les conseillers scolaires, les parents et les agents de supervision. Au cours de l'exercice 1987-1988, plus de vingt réunions ont eu lieu avec le ministre ou le sous-ministre et les représentants de ces groupes. Ces rencontres ont permis au ministère de les renseigner sur les nouveaux projets de loi, l'élaboration de politiques et les recherches importantes qui sont en cours dans le domaine de l'éducation.

Cette nouvelle section explorera également la possibilité de former des alliances et d'entretenir des rapports avec d'autres groupes et organisations appartenant aux secteurs privé et public tels que les représentants du monde des affaires et les syndicats.

Le programme de moniteurs de langues officielles

Le programme de moniteurs de langues officielles, qui comprend le programme de moniteurs à plein temps et le programme de moniteurs à temps partiel, est coordonné par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et géré dans chaque province par son ministère de l'Éducation respectif.

Le but du programme de moniteurs à temps partiel est d'inciter les étudiants bilingues, inscrits à une université ou à un collège dans une province ou une région où leur langue maternelle est considérée langue seconde, à travailler, huit heures par semaine, comme moniteurs de français ou d'anglais langue seconde.

Le programme de moniteurs à plein temps encourage les étudiants francophones qui ont terminé au moins une année d'études universitaires à travailler comme moniteurs à plein temps pour des périodes de vingt-cinq heures par semaine dans des centres situés loin des universités.

Les moniteurs reçoivent un salaire du Secrétariat d'État. En 1987-1988, cinq cent douze étudiants ont travaillé comme moniteurs dans des écoles, des collèges et des universités de l'Ontario et deux cent quatre-vingt-cinq étudiants ontariens ont travaillé dans le reste du Canada.

Les échanges d'enseignants adjoints Ontario-France

Ce programme d'échanges est administré conjointement par le consulat de France et le ministère de l'Éducation. En permettant à des étudiants diplômés d'une université française ou ontarienne de travailler à plein temps comme enseignants adjoints de français ou d'anglais langue seconde, ce programme encourage les échanges culturels et linguistiques. Les participants ont également la possibilité de suivre un cours à l'université pendant l'échange.

Trois étudiants venant d'universités françaises ont travaillé à titre d'enseignants adjoints de français langue seconde dans les écoles élémentaires et secondaires de deux conseils scolaires. En échange, trois étudiants de l'Ontario ont travaillé à titre d'enseignants adjoints d'anglais langue seconde dans des écoles françaises.

Le programme de jumelage de classes Ontario-Québec

Le programme de jumelage de classes entre l'Ontario et le Québec permet aux élèves de ces deux provinces d'échanger des idées et des renseignements par correspondance avec leurs camarades de l'autre province. Cet échange permet d'accroître la compréhension entre les élèves des deux provinces et favorise les amitiés. En 1987-1988, trente-sept classes ontariennes ont été jumelées avec des classes du Québec.

L'Association des étudiants d'école secondaire de l'Ontario

L'Association des étudiants d'école secondaire de l'Ontario (AEESO) est une organisation provinciale d'élèves membres des conseils d'élèves. Elle a pour objectif d'encourager la communication et la coopération entre les conseils d'élèves de l'Ontario, d'assurer la formation d'animateurs et de se faire le porte-parole des conseils d'élèves dans leurs rapports avec le ministère de l'Éducation et d'autres organismes. Le ministère fournit un conseiller ou une conseillère à cette association de même qu'une aide financière pour les réunions de son cabinet.

Le cabinet de l'AEESO se compose de douze membres élus, représentant chacun une région différente de

l'Ontario. Chaque membre est responsable de la formation d'un conseil régional ainsi que de la planification et de la tenue d'une conférence régionale d'animation pour les élèves du palier secondaire de sa région. En 1987-1988, près de mille élèves de deux cents écoles secondaires ont assisté à ces conférences.

Le Centre animation-jeunesse de l'Ontario

Le Centre animation-jeunesse de l'Ontario, situé sur les rives du lac Couchiching, près de Longford Mills, a offert, de la fin mai jusqu'à la fin septembre, onze cours d'animation scolaire dans le cadre de sept programmes distincts. Le nombre total d'élèves participant à l'ensemble de ces cours s'est élevé à mille quatre cent cinq, dont sept élèves déficients auditifs accompagnés de leurs interprètes, provenant d'écoles provinciales administrées par le ministère.

Les programmes ont été donnés par des enseignants qualifiés des conseils scolaires et des universités, ainsi que par des membres du personnel du ministère de l'Éducation et d'organisations professionnelles. Au cours des mois de mai, septembre et octobre, le centre a été également utilisé par des groupes de jeunes de l'Ontario.

Les Jeunes voyageurs de l'Ontario

Ce programme fournit une aide financière aux élèves du Nord de l'Ontario susceptibles de tirer avantage d'une visite de la capitale provinciale et de profiter des ressources culturelles et éducatives dont elle dispose. Cette aide financière couvre en partie les frais de transport et d'hébergement des élèves participants. En 1987-1988, un total de six mille six cents élèves provenant de cent soixante et onze écoles du Nord de l'Ontario ont visité Toronto dans le cadre de ce programme.

Ce programme est offert aux classes de 8e année, aux classes supérieures du palier élémentaire, aux classes d'élèves en difficulté, aux classes mixtes de 7e et de 8e année et aux classes de 7e année (pour les écoles dont la 7e année constitue la dernière année du palier élémentaire).

Les séminaires à l'intention des éducateurs d'Europe occidentale

Chaque été, le ministère organise deux séminaires d'études canadiennes, d'une durée de deux semaines chacun, à l'intention de quatre-vingts éducateurs d'Europe occidentale. Ces programmes sont donnés en échange des séminaires offerts aux éducateurs ontariens dans plusieurs pays européens.

Les candidats versent des droits d'inscription minimes. Le ministère de l'Éducation fournit le personnel et assure l'organisation du programme, tandis que le ministère fédéral des Affaires extérieures offre une indemnité de subsistance. Ce programme comprend des conférences donnant aux éducateurs étrangers un aperçu du Canada et de notre système d'éducation, et prévoit des excursions culturelles et des rencontres avec des éducateurs ontariens.

Un programme semblable, portant sur la littérature canadienne, est organisé en collaboration avec la faculté d'éducation de la University of Toronto. En 1987-1988, vingt-cinq enseignants d'anglais langue seconde originaires de France ont participé à ce programme, d'une durée de quatre semaines.

Les séminaires en Europe à l'intention des éducateurs ontariens

Dix-huit séminaires tenus dans neuf pays d'Europe occidentale ont été offerts aux éducateurs ontariens au cours des périodes de vacances du mois de mars et d'été. Plus de quatre cent quarante éducateurs ont pris part à ces séminaires dont la durée variait de deux à quatre semaines. Ces visites comprenaient des conférences et des activités culturelles permettant aux participants d'élargir leurs connaissances sur le système d'éducation, la vie politique et économique, l'histoire et la culture ainsi que le patrimoine artistique des pays hôtes et, dans certains cas, de perfectionner leur connaissance de la langue. Certains de ces séminaires étaient subventionnés en partie par le pays hôte, tandis que d'autres l'étaient intégralement, ce qui a permis aux enseignants ontariens d'y participer sans aucun frais.

Les échanges d'élèves et les voyages éducatifs

Un nombre record d'élèves d'écoles secondaires ontariennes ont participé cette année aux échanges internationaux. Cinq cent vingt élèves ontariens ont ainsi participé à des échanges avec des élèves de France, de Suisse, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et de la collectivité francophone de Belgique. Tous ces programmes d'échanges étaient d'une durée de trois mois, à l'exception du programme avec la Belgique dont la durée fut de deux mois. Chacun ou chacune des élèves a été reçu(e) par la famille de son ou sa partenaire, dont il ou elle a par ailleurs fréquenté l'école.

Un cours de perfectionnement d'allemand, d'une durée de quatre semaines, a été offert à vingt-cinq élèves ontariens du palier secondaire pendant l'été 1987. Les trois premières semaines se sont déroulées à Kulmbach, en Bavière, et les cinq derniers jours, à Berlin. En outre, quarante élèves ontariens ont suivi un cours de perfectionnement de français, d'une durée de trois semaines, près de Montreux, en Suisse.

Au cours de l'année scolaire 1987-1988, deux cent quatorze élèves ontariens ont participé à des échanges d'une

durée de trois mois avec des élèves du Québec. Les dispositions concernant ce programme sont similaires à celles pour les échanges internationaux.

Des élèves en provenance de plus de cinquante-deux écoles de langue française et de classes d'immersion en français de l'Ontario ont effectué de courts séjours éducatifs dans des localités d'expression française, au Québec, au cours de 1987-1988. Des fonds ont par ailleurs été accordés pour permettre à des élèves de plus de trente-neuf écoles ontariennes de langue française de participer à de courtes visites ou à de brefs échanges avec des élèves d'autres écoles ontariennes. Enfin, les conseils scolaires ont reçu un appui financier qui leur a permis d'offrir des activités culturelles en français à des élèves d'écoles de langue française et de classes d'immersion en français.

Le programme d'emplois d'été Expérience 87

Le programme Expérience, géré par le ministère de l'Éducation et financé par le ministère de la Formation professionnelle, est un programme d'emplois d'été pour les élèves.

La partie du programme ayant trait aux projets éducatifs est organisée en collaboration avec les conseils scolaires. Ceux-ci sont invités à présenter au ministère des projets éducatifs, comme des programmes de leçons particulières ou la préparation de trousses de matériel didactique. Les projets présentés sont étudiés en fonction de leur valeur et de leur répartition géographique. Au cours de l'été 1987, le ministère a approuvé deux cents projets. Grâce aux subventions ministérielles, les conseils scolaires ont embauché six cent cinquante-deux élèves pour y travailler. Six autres élèves ont trouvé un emploi auprès du ministère.

L'Unité du matériel didactique

La Circulaire 14

L'édition de 1988 de la *Circulaire 14*, publication annuelle qui contient la liste des manuels scolaires agréés pour les écoles ontariennes, offrait soixante-douze nouveaux titres anglais et seize nouveaux titres français. Les écoles sont tenues de choisir leurs manuels parmi ceux qui figurent dans la *Circulaire 14*, à moins d'avoir obtenu une autorisation spéciale du ministre de l'Éducation. Environ quatre-vingt-quinze pour cent du matériel qui figure actuellement dans la *Circulaire 14* provient d'auteurs et d'éditeurs canadiens.

Le Plan de préparation de matériel didactique

Le but du Plan de préparation de matériel didactique est d'encourager la préparation et la production de matériel didactique canadien. Il a été conçu principalement pour répondre à des besoins qui ne pourraient normalement être comblés, en raison de la conjoncture actuelle du marché.

Dans le cadre de ce plan, un appui est apporté à la préparation de matériel didactique en langue anglaise destiné aux élèves anglophones et de matériel pour l'apprentissage du français langue seconde.

En 1987-1988, vingt-trois projets en langue anglaise et sept projets pour l'apprentissage du français langue seconde ont été financés grâce à ce plan. Ces projets comprennent la préparation et la production de manuels de sciences pour les paliers élémentaire et secondaire, de matériel non imprimé pour les programmes de langue seconde autochtone, de matériel pour les applications informatiques faisant partie des cours d'affaires et commerce, de matériel pour les études multiculturelles et de matériel imprimé ou autre pour les programmes de base et d'immersion en français langue seconde aux paliers élémentaire et secondaire.

La mise en œuvre et l'évaluation des programmes

Le ministère de l'Éducation s'est engagé à contrôler les programmes d'études en vigueur dans les écoles de l'Ontario et à renseigner le grand public quant à l'efficacité du système éducationnel. La Direction de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes, par l'entremise de son programme d'enquêtes provinciales, se chargera principalement de cette tâche.

Un nouveau type d'enquête provinciale a été instauré au cours du printemps 1987 dans le cadre du programme de géographie du Canada. Des données sur la planification des programmes, les méthodes d'enseignement et le rendement des élèves ont été recueillies auprès de seize mille élèves de 9e et de 10e année dans cent quarante écoles secondaires. Après analyse des informations, les résultats de cette enquête ont été distribués aux vingt-six conseils scolaires participants.

Une enquête provinciale sur les programmes de chimie et de physique au cycle supérieur a été menée durant l'année scolaire 1987-1988.

Le programme offert en cours d'emploi aux enseignants de cours préuniversitaires de l'Ontario s'est poursuivi au cours de l'exercice 1987-1988. Ce programme vise à assurer une plus grande uniformité dans l'évaluation du rendement des élèves au palier préuniversitaire. Une étude des méthodes d'évaluation actuellement en vigueur dans deux cours préuniversitaires de l'Ontario du programme-cadre d'affaires et commerce, la comptabilité et l'économie, était en cours dans les écoles anglophones et francophones et des manuels destinés aux enseignants ont été prévus dans le cadre de cette étude. Des ateliers à l'intention des enseignants dispensant ces deux CPO ont été inscrits au programme de l'automne 1988. Dans le secteur anglophone, toutes les écoles secondaires de la province sont tenues de présenter un examen d'*English OAC 1 : Language and Literature*, de même que trois épreuves écrites qui devront, en vertu d'un consensus, être représentatives d'un rendement supérieur, moyen et médiocre. Les résultats de l'évaluation de ces examens seront publiés dans un rapport provincial, qui analysera la mesure dans laquelle les écoles secondaires ontariennes répondent aux attentes du ministère en ce qui a trait aux examens d'*English OAC 1*.

Un guide de ressources intitulé *La gestion des programmes scolaires* était en cours de production durant l'exercice 1987-1988. Ce document a pour but d'aider les divers agents de supervision locaux à gérer efficacement le processus d'évaluation, d'élaboration et de mise en œuvre des programmes scolaires lorsqu'ils mettent au point et perfectionnent les méthodes de gestion des programmes scolaires.

En 1987-1988, quarante écoles anglophones et francophones de toutes les régions de la province ont participé à un programme triennal d'amélioration de l'enseignement, amorcé au cours de l'exercice 1986-1987. Ce programme a pour but de mettre à la disposition des écoles un ensemble de modèles, de méthodes et de pratiques visant à accroître leur efficacité au chapitre de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes scolaires.

Un exposé sur l'assiduité scolaire obligatoire a été préparé en 1987-1988; la diffusion de ce document visait à susciter des réactions. Un nouveau projet de loi sur le sujet est en voie de préparation. Dans le domaine de la sécurité et de la santé dans les écoles, certains des nouveaux programmes-cadres (ceux des sciences et des sciences familiales, par exemple) ont servi à dégager les grandes lignes des principes de sécurité à l'école. Les autres préoccupations en matière de sécurité et de santé sont régies par des lois et règlements.

Les subventions

Les données concernant les subventions générales pour l'année civile 1988 ont été publiées en mars. Les subventions provinciales versées aux conseils scolaires en 1988 atteindront 3 891.7 millions de dollars, soit une augmentation de 7.2 pour 100 par rapport à l'allocation rajustée de 1987 (3 630.9 millions de dollars). Ces subventions comprennent une affectation de 193.6 millions de dollars au titre de l'extension du financement des écoles séparées et une autre de 61.8 millions de dollars pour le financement des initiatives annoncées dans le discours du Trône du mois de novembre 1987. Ces initiatives seront mises en œuvre dans le cadre d'un programme triennal. Les 61.8 millions de dollars représentent le premier versement des fonds qui ont été promis aux termes de ce programme de financement. Ces fonds seront utilisés pour réduire le nombre d'élèves dans les classes de 1re et de 2e année (22.6 millions de dollars); pour faire l'acquisition de matériel informatique et de logiciels (13.4 millions de dollars); pour l'achat de manuels scolaires (16.8 millions de dollars) et de matériel didactique (6 millions de dollars); et enfin, pour appuyer les programmes de sciences au cycle intermédiaire (3 millions de dollars).

En 1988, les subventions pour l'éducation de l'enfance en difficulté sont passées à 215 $ par élève du palier élémentaire (206 $ en 1987) et à 154 $ par élève du palier secondaire (147 $ en 1987). Le montant accordé pour l'éducation des déficients moyens est passé de 4 560 $ par élève en 1987 à 4 765 $ en 1988.

Le ministère reconnaît que les conseils font face à des baisses de l'effectif scolaire et sont donc incapables de diminuer leurs coûts fixes sans délai. Les baisses d'effectif subies par un conseil scolaire entre 1986 et 1987 et entre 1987 et 1988 ont donc été prises en considération dans le calcul des subventions en 1988. Toutefois, l'effectif total à l'échelle de la province pour les paliers élémentaire et secondaire a connu une hausse de 1.5 % en 1988.

Le financement des programmes d'enseignement des langues d'origine est passé de 34.50 $ par heure de classe en 1987 à 36 $ en 1988.

La nouvelle méthode de financement, qui avait été adoptée en 1987 pour les programmes d'éducation permanente approuvés, la partie théorique des cours de conduite automobile ainsi que les programmes de cours d'été à l'intention des élèves des écoles secondaires, continuera d'être appliquée en 1988. La province versera une subvention de 1 986 $ par élève à plein temps, ou l'équivalent, et ce montant pourra être majoré en fonction du facteur de pondération propre à chacun des conseils scolaires.

On a alloué, cette année encore, des fonds supplémentaires aux conseils scolaires pour les aider à remplacer l'équipement utilisé dans le secteur de l'enseignement technique et professionnel.

Le montant des subventions consacrées à l'enseignement du français langue maternelle et langue seconde a été relevé d'environ 4.5 pour 100 par rapport à 1987.

Les subventions aux programmes d'enseignement d'une langue seconde autochtone qui avaient été offertes dès septembre 1987 le seront encore en 1988. Ces subventions seront semblables aux subventions prévues pour les programmes d'enseignement du français langue seconde. En outre, une subvention de démarrage de 200 $ par élève inscrit(e) à un cours de langue seconde autochtone sera accordée pendant les cinq premières années du programme.

Les dépenses ordinaires maximales par élève, reconnues par le ministère aux fins de subventions, ont aussi été augmentées. Le plafond pour les élèves des écoles élémentaires est ainsi passé de 2 710 $ en 1987 à 2 856 $ en 1988. Celui des élèves du palier secondaire est passé de 3 621 $ en 1987 à 3 791 $ en 1988. Ces majorations ont été effectuées en fonction de facteurs de pondération, en vue d'accorder aux conseils scolaires des fonds supplémentaires pour compenser les frais exceptionnellement élevés entraînés par la prestation de certains programmes ou par des situations particulières à certains conseils, comme la faible densité de leur population ou leur emplacement géographique.

Les sommes versées aux conseils scolaires par le ministère de l'Éducation sous forme de subventions générales varient d'un conseil à l'autre, selon les revenus tirés de l'évaluation foncière. À cet égard, le ministère de l'Éducation a instauré une nouvelle formule de péréquation de l'évaluation foncière pour le calcul des subventions provinciales aux conseils scolaires et pour l'établissement de la part devant être fournie par la localité. Cette nouvelle méthode, instaurée en 1988, fait appel à de nouveaux facteurs de péréquation de l'évaluation foncière. Les changements qui résulteront de l'utilisation de cette nouvelle formule seront introduits graduellement sur plusieurs années.

Le financement des immobilisations liées aux projets d'installations scolaires dans les nouveaux ensembles résidentiels et aux projets d'amélioration des locaux visant à assurer la santé des élèves, la sécurité en cas d'incendie, la réparation des toitures ainsi que le remplacement de l'équipement de chauffage, est demeuré une priorité. Au cours de l'exercice 1988-1989, le financement des constructions et rénovations s'élèvera à 226.4 millions de dollars. Ce montant comprendra une somme de 20 millions de dollars affectée à des projets d'expansion des écoles séparées catholiques – agrandissements, modifications et rénovations des installations existantes et construction de nouvelles écoles. En outre, 11.1 millions de dollars seront débloqués en 1988-1989 pour la construction de centres de garde d'enfants dans toutes les nouvelles écoles.

Les services juridiques

Au cours de l'exercice écoulé, de nouveaux projets de loi ont été formulés par la Direction des services juridiques et présentés par le ministre à l'Assemblée législative :

- le projet de loi 125 (anciennement le projet de loi 76), qui change le mode de répartition des conseillers scolaires : celui-ci sera maintenant établi en fonction de la population totale des résidents et électeurs d'un conseil scolaire plutôt que d'être fondé sur l'évaluation foncière;
- le projet de loi 109, qui prévoit l'établissement d'un conseil scolaire homogène de langue française dans la région Ottawa-Carleton;
- le projet de loi 69 (un bill Omnibus), qui propose des amendements à la *Loi sur l'éducation* dans différents domaines, notamment les finances, les affaires ayant trait à la langue française et les pouvoirs des conseils scolaires;
- le projet de loi 70, qui prévoit une troisième forme de contrat – une nouvelle forme de contrat à l'intention exclusive des enseignants de cours d'éducation permanente;
- le projet de loi 100, qui traite du droit des collectivités d'en appeler devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario, en ce qui a trait à la répartition des sièges aux conseils.

L'action positive et l'équité d'emploi

Le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires de l'Ontario se sont engagés à promouvoir l'équité d'emploi. L'objectif visé est d'élargir la répartition des emplois occupés par les femmes et de faire en sorte que la hausse de l'effectif féminin soit d'au moins trente pour cent dans toutes les catégories d'emplois d'ici l'an 2000.

Les conseils scolaires de l'Ontario ont accompli des progrès importants dans ce domaine. Ils se sont largement prévalus du Fonds d'encouragement à l'action positive/équité d'emploi dans les conseils scolaires.

Créé à la fin de 1984, ce fonds est administré conjointement par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario et le ministère de l'Éducation. La durée de ce programme a été prolongée de trois ans en décembre 1986. Ce fonds met à la disposition des conseils scolaires des subventions destinées à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'action positive et d'équité d'emploi à l'intention de leur personnel féminin. Chacun des conseils scolaires participants peut ainsi recevoir une subvention pouvant atteindre 51 000 $ pendant une période maximale de trois ans au cours des cinq années d'existence du fonds, soit de 1985 à 1989.

À la fin de mars 1988, environ 788 000 $ avaient été versés à cinquante et un conseils scolaires dans le cadre des programmes d'action positive et d'équité d'emploi devant être mis en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 1988. Dans l'ensemble, cent deux conseils scolaires ont reçu au total plus de quatre millions de dollars depuis 1985.

Un certain nombre de conseils scolaires ont par ailleurs reçu une subvention spéciale non renouvelable allant jusqu'à 3 000 $, destinée à rembourser les frais de consultation engagés dans le cadre d'un projet devant servir de base à l'élaboration d'un plan général d'équité d'emploi.

Quarante et un conseils scolaires avaient reçu la subvention maximale à la fin de 1987. On s'attend à ce que ces conseils scolaires continuent d'appliquer les mesures nécessaires au respect du principe de l'équité d'emploi dans le cadre de leur plan global de gestion des ressources humaines.

Un grand nombre de conseils scolaires font partie du Réseau d'action positive et d'équité d'emploi au sein des conseils scolaires. Ce réseau permet à ceux qui s'occupent d'action positive et d'équité d'emploi de déterminer les questions prioritaires et de partager des renseignements sur les programmes, les ressources, de nouvelles méthodes de réalisation des objectifs ainsi que sur les progrès accomplis. Le ministère de l'Éducation et la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario ont élaboré, au cours de l'exercice 1987-1988, des plans en vue de préparer la réunion du printemps du réseau qui aura lieu au mois d'avril 1988.

Grâce à la collaboration des bureaux régionaux du ministère, les conseils scolaires ont formé des réseaux régionaux permettant aux coordonnateurs d'action positive de se rencontrer pour discuter des questions importantes se rapportant à leurs régions respectives.

Le Bulletin du réseau des conseils scolaires, bulletin publié par l'Unité de l'égalité des chances/Action positive et lancé à l'automne 1987, fournit des renseignements sur les programmes d'action positive et d'équité d'emploi des conseils scolaires.

Dans la Note Politique/Programmes nº 102, publiée au mois de janvier 1988, il a été précisé que les chefs de service administratif des conseils scolaires devaient inclure dans leurs rapports annuels une section d'information sur les mesures prises par leurs conseils respectifs relativement à l'action positive et à l'équité d'emploi.

La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario a reconnu, par l'attribution d'un prix, les efforts de trois conseils scolaires qui se sont illustrés de façon toute particulière dans leurs programmes d'équité d'emploi à l'intention de leur personnel féminin.

Au cours de l'été 1987, dix étudiantes ont obtenu un emploi dans des conseils scolaires dans le cadre du premier Programme Expérience été – action positive dans les conseils scolaires. L'embauche de quinze étudiantes a été approuvée pour la version de 1988 de ce programme.

Les bureaux régionaux

Le personnel des bureaux régionaux participe à la diffusion et à la supervision des politiques et programmes du ministère destinés aux conseils scolaires. Il aide ces conseils à évaluer leurs programmes, particulièrement en fonction de l'application des directives et des règlements du ministère.

Le personnel des bureaux régionaux contribue également à l'élaboration et à la révision des politiques en évaluant leur efficacité, en recommandant des modifications et en communiquant au ministère des renseignements à jour sur l'évolution des écoles, des conseils scolaires et des collectivités de leur région. Leur connaissance et leur compréhension des dossiers sont essentielles à l'élaboration de politiques en ce qui a trait aux programmes d'études ainsi qu'aux secteurs financier et juridique.

Les bureaux régionaux ont diverses fonctions, notamment : clarifier et interpréter les politiques; contrôler l'activité des conseils sur le plan de l'évaluation, de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes et des politiques; fournir des services directs dans le secteur des programmes scolaires, de la supervision, des affaires et des finances aux petits conseils scolaires; délivrer diverses approbations et inspecter les écoles privées.

Les comités consultatifs

Le ministère de l'Éducation continue de consulter de nombreux groupes de parents et de nombreuses associations professionnelles de la province au sujet de ses politiques et de ses modes d'intervention. Ces consultations se font en grande partie au sein de comités et de conseils.

Le Conseil de l'éducation franco-ontarienne

Le Conseil de l'éducation franco-ontarienne a été créé par décret le 1er juillet 1980. Son rôle est de conseiller le ministre de l'Éducation et le ministre des Collèges et Universités sur toutes les questions se rapportant aux besoins d'éducation des élèves ontariens de langue française, du palier élémentaire au palier postsecondaire.

Au cours de l'exercice 1987-1988, le conseil a formulé diverses recommandations relatives à l'enseignement en langue française au palier postsecondaire, et a continué d'élaborer son plan directeur.

Le Conseil consultatif sur l'éducation de l'enfance en difficulté

Le Conseil consultatif sur l'éducation de l'enfance en difficulté du ministère de l'Éducation veille à ce que ses politiques et ses modes d'intervention en matière d'éducation de l'enfance en difficulté soient adaptés aux besoins réels dans ce domaine. Les membres du conseil proviennent des organismes suivants : l'Ontario Alliance for Children, le Conseil pour l'enfance en difficulté, le Conseil des administrateurs de l'éducation de l'enfance en difficulté de l'Ontario, le Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques, l'Association de psychologie de l'Ontario, l'Association des travailleurs sociaux professionnels de l'Ontario, l'Association catholique des agents de supervision de l'Ontario, l'Association ontarienne des agents de l'administration scolaire, le Conseil ontarien des conseillers scolaires, l'Association des surintendants franco-ontariens, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et l'Association des médecins de l'Ontario.

Les commissions et organismes ministériels

La Commission de planification et de mise en œuvre des changements dans la gestion et l'administration de l'enseignement secondaire en Ontario

Cette commission, composée de huit membres, a été mise sur pied le 26 juillet 1984. Elle assume la responsabilité globale de la mise en œuvre de l'extension du financement des écoles séparées catholiques. Son nouveau président est M. William J. McCordic, ancien directeur de l'éducation du Conseil scolaire du Grand Toronto.

Au cours du dernier exercice, la commission a continué de conseiller le ministre de l'Éducation relativement aux moyens précis à prendre pour assurer une mise en œuvre efficace de cette politique du gouvernement.

La Commission des langues d'enseignement de l'Ontario

La Commission des langues d'enseignement de l'Ontario a été créée en 1973 pour résoudre les conflits entre les conseils scolaires et les parents au sujet de la prestation de programmes d'enseignement dans la langue du groupe minoritaire, que ce soit le français ou l'anglais. Elle étudie les questions qui lui sont soumises par les conseils scolaires, les comités consultatifs, les conseils de l'enseignement en langue française ou en langue anglaise ainsi que, dans certains cas, par des groupes de contribuables.

L'Administration des écoles provinciales

Employeur officiel des enseignants affectés aux écoles provinciales, cet organisme négocie avec les associations d'enseignants au nom des ministères de l'Éducation et des Services correctionnels. L'Administration des écoles provinciales se penche également sur les problèmes liés aux ententes conclues avec les enseignants.

Remarque. — La Commission des relations de travail en éducation, l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario et la Commission du régime de retraite des enseignants qui relèvent du ministère de l'Éducation, ont déposé leur rapport à l'Assemblée législative, tel qu'exigé. Aucun renseignement relatif à ces organismes n'est fourni dans le présent rapport.

Publications

Au cours de l'exercice 1987-1988, la Direction des communications a produit un total de cent publications. En voici une liste partielle.

Programmes-cadres

- *Civilisation classique, cours préuniversitaire de l'Ontario*, 1987 (français et anglais)
- *English, Intermediate and Senior Divisions*, 1987
- *Études informatiques, cours préuniversitaire de l'Ontario*, 1987 (français et anglais)
- *Family Studies, Intermediate and Senior Divisions and OAC*, 1987
- *Français, cycles intermédiaire et supérieur et cours préuniversitaires de l'Ontario*, 1987
- *Grec ancien, cours préuniversitaires de l'Ontario*, 1988 (français et anglais)
- *Histoire et études contemporaines, partie C, cycle supérieur, 11e et 12e année*, 1987 (français et anglais)
- *Histoire et études contemporaines, partie D, cours préuniversitaires de l'Ontario*, 1987 (français et anglais)
- *Native Languages, Part A: Policy and Program Considerations, Primary, Junior, Intermediate, and Senior Divisions*, 1987
- Série *affaires et commerce* :
  - *Comptabilité, cycles intermédiaire et supérieur et CPO*, 1987
  - *Étude des consommateurs, cycles intermédiaire et supérieur*, 1987
  - *Gestion, cycle supérieur et CPO*, 1987 (français et anglais)
  - *Integrated Business Programs, Intermediate and Senior Divisions*, 1987
  - *Marketing, Intermediate and Senior Divisions*, 1987
  - *System Support Programs, Intermediate and Senior Divisions*, 1987
- Série *études technologiques, cycles intermédiaire et supérieur* :
  - *Part B: 6. Horticulture Grouping*, 1987
  - *Part C: Ontario Academic Courses*, 1987
- Série *sciences, cycles intermédiaire et supérieur, 1987* :
  - *Part 1, Program Outline and Policy*
  - *Part 2, Science, Grades 7 and 8*
  - *Part 3, Science, Grades 9 and 10, General Level*
  - *Part 4, Science, Grades 9 and 10, Advanced Level*
  - *Part 5, Science, Grades 9 and 10, Basic Level*
  - *Part 12, Biology, Grade 11, Advanced Level and OAC*

Documents d'appui et guides pédagogiques

- *Geometry, Junior Division, Curriculum Ideas for Teachers*
- *L'éducation et le SIDA* (français et anglais)
- *L'éducation permanente. Guide pédagogique* (français et anglais)
- *Les 9 à 12 ans. Guide pédagogique à l'intention des enseignants. Document d'appui aux Années de formation*
- *Vision*

Autres documents

- *Annuaire de l'administration scolaire*, 1987-1988 (bilingue)
- *Après la 8e* (français et anglais)
- *Circulaire 14A*, 1987 (bilingue)
- *Circulaire 14B*, 1987 (bilingue)
- *Difficultés d'apprentissage* (français et anglais)
- *Diplôme d'études secondaires de l'Ontario* (affiche en français et en anglais)
- *Étude sur le système d'éducation et les abandons scolaires en Ontario* (français et anglais)
- *Handbook for the Ontario-International Student Exchange Program*
- *Les sciences, un jeu d'enfant. Énoncé de politique sur l'enseignement des sciences aux cycles primaire et moyen*, 1988 (français et anglais)
- *Rapport du Comité d'étude des conseils scolaires de Prescott-Russell* (français et anglais)
- *Répertoire de personnes-ressources. Équité raciale et ethnoculturelle*, 1987 (bilingue)
- *Répertoire des conseils scolaires*, 1987 (bilingue)
- *Séminaires internationaux de perfectionnement professionnel*, 1988 (bilingue)
- *Statistiques sur l'éducation en Ontario*, 1986 (bilingue)